

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1.30 F
Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,25 DA ; Tunisie, 100 M. ;
Australie, 1 DA ; Belgique, 100 B. ; Espagne,
10 P. ; Canada, 60 C. ; Danemark, 2,75 Kr. ;
États-Unis, 22 C. ; France, 10 F. ; Grèce,
15 Dr. ; Irlande, 45 P. ; Italie, 200 L. ; Japon,
100 Y. ; Luxembourg, 10 Fr. ; Norvège, 2,75 Kr. ; Pays-Bas,
2,50 Fl. ; Portugal, 1 Escudo ; Royaume-Uni,
2 Sh. ; Suède, 2 Kr. ; Suisse, 200 C. ; U.S.A.,
85 C. ; Venezuela, 10 B. ;
Tarif des abonnements page 10
5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 03
C.O.P. 4267-03 Paris
Télex Paris no. 63722
Tél. : 770-91-29

L'OPÉRATION APOLLO-SOYOUZ

L'ambassadeur des États-Unis assistera à Baïkonour l'envoi des cosmonautes

LIBRE PAGE 10

Metroni ne cesse d'être l'unité de la France et la Guinée vont rétablir des relations normales

RETROUVAILLES

Après bientôt dix-sept ans de vaines tentatives, les relations franco-guinéennes sont officiellement en voie de normalisation. Elles avaient été officiellement marquées par un événement survenu en septembre 1958, dans la capitale guinéenne, entre le général Gaillon et M. Sekou Touré.

Le heurt entre deux fortes personnalités et les malentendus qui résultèrent ne sauraient cependant à eux seuls expliquer la situation des rapports entre la France et son ancienne colonie africaine. Le « non » de Sekou Touré en 1958 laissa, en effet, des amertumes suffisamment vives, tant à Paris que dans les capitales africaines néophones, pour que quelques années aient suffi à élargir le fossé qui séparait les deux pays.

Après avoir retracé l'évolution de rapports marqués de « défiance réciproque », le communiqué constate qu'il « fallait s'efforcer d'effacer les séquelles du passé en ouvrant le dialogue entre les deux États et en mettant fin aux conséquences dommageables pour les deux peuples d'une rupture qui dure en fait depuis seize années ».

La veille de cette annonce officielle, le président Giscard d'Estaing, parlant à La Bourboule, s'était félicité de la reprise de « relations normales » entre les deux pays.

Le rétablissement de représentations diplomatiques devrait intervenir « à une date aussi rapprochée que possible ». Le problème des Français détenus en Guinée sous l'inculpation de « complot », à propos duquel le communiqué commun rappelle la volonté de Paris de « s'intercéder directement et indirectement dans les affaires intérieures des autres États », a également été évoqué par le président de la République.

(Lire la suite page 3.)

SITUATION CHAOTIQUE EN ANGOLA

Les derniers combats entre nationalistes auraient fait trois cents morts à Luanda

Lisbonne envisage de faire appel aux Nations unies

La situation était extrêmement tendue, ce lundi 14 juillet à Luanda, où les violents combats de ces derniers jours entre nationalistes rivaux du M.P.L.A. et du F.N.L.A. auraient fait au moins trois cents morts. Des milliers d'Africains et d'Européens ont quitté les faubourgs de la capitale angolaise pour chercher refuge dans le centre. Les combattants utilisent des blindés, des canons sans recul et des mortiers.

En raison de la gravité exceptionnelle de la situation, le commandant Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, a quitté Lisbonne dimanche soir pour Luanda. Avant son départ, il a déclaré qu'il allait tenter de persuader les dirigeants des mouvements rivaux, Mouvement populaire de libération de l'Angola et Front national de libération de l'Angola, de « cesser une fois pour toutes leurs agressions mutuelles ». « Je suis disposé, a-t-il dit, à recourir à tout, y compris aux instances internationales pour que la paix soit instaurée et que soit élaborée une plate-forme politique convenable pour l'indépendance ». Le ministre estime que la responsabilité des derniers incidents est partagée.

Les forces de l'Unité, troisième mouvement nationaliste angolais, n'ont pas jusqu'à présent été impliquées dans les combats acharnés opposant les partisans de MM. Agostinho Neto et Roberto Holden. En juin dernier, au Kenya, les représentants des trois mouvements nationalistes avaient conclu un accord par lequel ils s'engageaient à renoncer à l'usage de la force. La commission nationale de défense, réunie samedi à Luanda en l'absence du député du M.P.L.A., a rejeté sur ce dernier mouvement le responsabilité des derniers troubles.

De son côté, le F.N.L.A. a mis en « état d'alerte permanent » ses unités militaires et ses délégations, dans l'ensemble du territoire. Les militants ont reçu l'ordre de « résister au coup d'État militaire déclenché par Lisbonne et ses agents en Angola ».

À Luanda, les hôpitaux sont comblés. L'hôpital Sao-Paulo et son annexe universitaire sont fermés depuis jeudi, les combats les plus violents se déroulant dans ce secteur. Près d'un millier de civils ont trouvé refuge à la base navale portugaise dans la baie, et des centaines d'autres campent sur les pelouses du palais gouvernemental.

Tous les hôtels du centre sont remplis de réfugiés ayant fui les affrontements, et les résidences de banlieue ont été abandonnées. Les écoles de pillage se multiplient. Le général Silva Cardoso, haut commissaire portugais en Angola, a accusé le F.N.L.A. d'« attenter contre des civils », cependant qu'un porte-parole de ce mouvement a contesté que des ressortissants zairôis soient engagés dans les forces de M. Roberto Holden.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Le gouvernement prépare des mesures de soutien aux familles :

Majoration de l'aide au premier et au troisième enfant

Remplacement de l'allocation de salaire unique

M. Giscard d'Estaing a répondu, dimanche, au cours d'un voyage en Auvergne, à certaines critiques portées contre son action. Il a affirmé, en réponse à ceux qui lui reprochent un optimisme excessif dans le domaine économique, que « le gouvernement a la conscience aiguë des problèmes des Français ». Le chef de l'État n'a d'autre part justifié les mesures de « libéralisation » de la législation décidées depuis un an et annoncé une politique globale de soutien de la famille.

Le gouvernement pourrait remplacer l'allocation de salaire unique par une prestation plus avantageuse pour les mères ayant un emploi, étendre aux familles n'ayant que trois enfants la majoration accordée aux mères de quatre enfants qui exercent un métier, enfin, créer une allocation spéciale pour la naissance du premier enfant. Ces orientations sont, pour l'essentiel, conformes à certaines recommandations que fait ci-dessous M. Michel Debret.

Cinq ans après la solennelle déclaration du président Pompidou annonçant que l'heure était venue « d'imaginer en matière familiale de nouvelles procédures » d'évolution des prestations, M. Giscard d'Estaing vient à son tour de se prononcer pour une relance des aides à la famille. La « cellule de base de la société » est malade : sociologues et démographes veillent à son chevet. Comme d'autres institutions, la famille est mise à mal tant par les changements de comportement des individus que par les assauts de l'inflation.

Depuis quelques années, des progrès sensibles ont certes été accomplis sur le plan juridique,

on reconnaissant à la mère des droits nouveaux. Dernière en date des réformes, celle du code de la famille, a été adoptée par les parlementaires avant leur départ en vacances ; les associations telles que l'UNAF pourront désormais regrouper non plus seulement « les familles constituées par le mariage » mais aussi celles « formées de tout autre lien légal ou légalement établi » (1).

JEAN-PIERRE DUMONT.
(Lire la suite page 4.)

(1) Cette loi du 11 juillet 1975 vient d'être publiée au Journal officiel du 13 juillet.

Un favoritisme justifié

Le brusque diminution du nombre des naissances provoque sinon une engoûlage, en tout cas un gêne dans une part importante de l'économie. Il est vrai, une objection est aussitôt opposée à ceux qui s'inquiètent de l'avenir. Et le chômage ? vous diront. Pourquoi mettre au monde des enfants qui seront chômeurs, quinze à vingt ans plus tard ?

par MICHEL DEBRET

L'enseignement de la démographie demeure si faible dans notre pays que la réponse se heurte à bien des scepticismes. Exposer que la France est devenue, Europe exceptée, le pays d'Europe occidentale où l'on compte le moins d'habitants par kilomètre carré et que nous serions de quatre-vingts à cent vingt millions d'habitants si nous étions, proportionnellement à notre terre, aussi nombreux que les Allemands, les Suisses, les Hollandais, dont on ne peut dire que les conditions de vie aient souffert du niveau démographique qu'ils ont atteint, expliquer que l'hémorragie de la première guerre mondiale, qui fut l'une des causes de notre stagnation économique, que la forte natalité d'après-guerre fut, à l'inverse, l'une des causes de notre expansion et que, en toute hypothèse, que nous n'ayons atteint notre niveau de vie que grâce à l'apport constant d'un important flux d'immigration, il est que même en temps de chômage nous ne pouvons arrêter totalement nos muscles consacrés à démontrer qu'avec moins d'enfants, c'est progressivement et de l'industrie du bâtiment (moins de logements, moins d'écoles), l'industrie textile (moins de vêtements),

POUR LA PREMIÈRE FOIS, A L'OCCASION DU DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Le missile Pluton a été présenté aux Parisiens

En service depuis l'an dernier, les missiles nucléaires Pluton ont été présentés pour la première fois au public lors du défilé militaire du 14 juillet, à Paris, que le chef de l'État a présidé, sous un soleil éclatant, de la porte de Vincennes à la Nation. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait défilé, il y a trente ans, de la Bastille à l'Étoile, sur son char « Carroussel », avait tenu à choisir ce lieu du défilé de 1975 « dans les quartiers populaires de Paris, parce que la fête nationale représente la grande manifestation des Français qui ont à plusieurs reprises, conquis l'idéal et la liberté ».

Un total, treize mille hommes et femmes des trois armées ont défilé de 9 h. 30 à 10 h. 40 devant la tribune officielle. Parmi eux, les équipages de vingt-deux avions, trois cents cavaliers, cent quarante motocyclistes, deux cent vingt blindés et avions, onze mille hommes et femmes à pied. Le 3^e régiment d'artillerie, cantonné à Mully, dans l'Aube, a présenté six rampes de missiles Pluton et le 1^{er} groupe de chasseurs mécanisés, stationné à Reims, ses véhicules chenillés AMX-10. La présentation publique du Pluton intervient alors qu'une polémique oppose le gouvernement et, notamment, le parti commu-

Des ambitions incompatibles

Dans moins de six mois, maintenant, s'achève la dernière année d'application du plan quinquennal (1971-1975) d'équipement nucléaire et classique, des trois armées. Les États-majors font leurs comptes et, avant de se lancer dans un nouveau contrat

par JACQUES ISNARD

de cinq ans qui serait l'équivalent du VII^e Plan civil, ils s'interrogent sur les possibilités réelles de planifier à long terme une politique d'équipement militaire.

AU JOUR LE JOUR

Puisqu'on en est à supprimer les dates, pourquoi fêter encore le 14 juillet ? Nous savons maintenant à quel s'empare un peuple qui croit pouvoir faire la révolution avec les révolutionnaires et qui ose mettre en jeu sa liberté pour mieux la conquérir.

Hier, on applaudissait la généreuse journée de Camille Desmoulins. Demain, la froide

LA LOI

logique de Robespierre le fera mourir sur l'échafaud. Il faudra que la République à visage humain ait la tête coupée pour que naisse la République.

C'est une dure loi que celle de l'histoire des peuples en lutte. Mais il faut un peu plus que la compassion des clément pour en détourner le cours.

ROBERT ESCARPIT.

OUVERTURE DU FESTIVAL D'AVIGNON

Farce irlandaise et fable provençale

Avant même que soit lancée la première réplique du premier spectacle d'Avignon s'est remis au rythme du Festival sur le plateau de l'Horloge, écorchée de lumière, les panneaux couverts d'offices, les choix de festivaliers, les tables de tracts.

Pourrait-il y avoir quelque chose de changé ? cette année, les « retardés » ne viendront pas se rafraîchir au bord de la fontaine ronde. La statue de la République, entourée de lions, a disparu, a été transportée ailleurs, près du fleuve. La façade blanche d'un hôtel tout neuf annonce le style des immeubles qui vont s'élever là. Là où, aujourd'hui, c'est encore un chantier sinistre, une opoclypse de voisins démolis, un écroulement de spectateurs qui attendent pour aller au spectacle.

COLETTE GODARD.
(Lire la suite page 11.)

est vrai que, si beaucoup de vrais génies s'employaient, finalement de façon occulte, à briser la querelle entre Paris et Akry, les artisans de la médiation furent également tireurs et persuasifs : d'Édith Michélet, alors ministre des affaires culturelles, qui se fit en 1970 à Conakry, à Bettecourt, ancien ministre, André Lewin, son chef de file, à M. François Mitterrand et son envoyé spécial, Roland Dumas. Dans ce cadre, le gouvernement français et l'opposition, sans opérer concert, travaillèrent, selon les termes du premier secrétaire du parti écologiste, « de convergences ». M. Mitterrand tenant le gouvernement au tant de ses initiatives.

à reprise du dialogue en Paris et Conakry permet déjà trouver ses repercussions sur l'ensemble des relations internationales d'une part, sur les rapports franco-africains de l'autre.

vec la Côte-d'Ivoire, dont le ident, M. Houphouët-Boigny, la, avec M. Sekou Touré, Rassemblement démocratique (R.D.A.), une rapide normalisation des relations est prévue. Avec l'Organisation pour le développement en valeur du fleuve Sénégal la Guinée boycottaient les au depuis plusieurs années, conciliation devrait être d'actualité plus aisée que la Mauritanie membre. Or, si les thèmes momentané furent souvent entre MME Sekou Touré et son, en revanche, le chef de la Guinée ne cessa jamais teneur des rapports d'estime l'amitié avec M. Mokhtar Ould idah.

Sekou Touré, qui n'avait pas à Conakry depuis plusieurs es, annonce solennellement retrouvailles à Bamako, capitale de Mali, où il s'est rendu proposer sa médiation personnelle aux dirigeants maliens et quelques dans le conflit franco-ivoirien qui les oppose. C'est un très appréciable pour une me dont l'isolement était de, au fil des ans, l'unc des nées de la situation en Afri-de l'Ouest.

PROCHE-ORIENT

AFRIQUE

APRÈS UN ENTRETIEN AVEC M. KISSINGER

Rabin estime qu'un accord intérimaire au Sinai ne sera peut-être pas acquis en six mois

Après un entretien avec M. Kissinger à Bonn, le secrétaire d'Etat américain a affirmé que le secrétaire d'Etat avait convaincu M. Rabin d'accepter une nouvelle ligne de repli des troupes israéliennes dans le Sinaï. En échange de cette concession israélienne, les Etats-Unis aideraient Israël à établir un dispositif électronique d'alerte de manière à prévenir toute attaque égyptienne.

M. Kissinger a affirmé que le secrétaire d'Etat avait convaincu M. Rabin d'accepter une nouvelle ligne de repli des troupes israéliennes dans le Sinaï. En échange de cette concession israélienne, les Etats-Unis aideraient Israël à établir un dispositif électronique d'alerte de manière à prévenir toute attaque égyptienne.

Après un entretien avec M. Kissinger à Bonn, le secrétaire d'Etat américain a affirmé que le secrétaire d'Etat avait convaincu M. Rabin d'accepter une nouvelle ligne de repli des troupes israéliennes dans le Sinaï.

Liban

Nouveaux raids de l'aviation israélienne sur le sud du pays

Après un raid de l'aviation israélienne sur le sud du Liban, le colonel émiri Morgan, détenu depuis le 29 juin un groupe d'extrême gauche, a réduit le ton de sa parole.

Après un raid de l'aviation israélienne sur le sud du Liban, le colonel émiri Morgan, détenu depuis le 29 juin un groupe d'extrême gauche, a réduit le ton de sa parole.

Après un raid de l'aviation israélienne sur le sud du Liban, le colonel émiri Morgan, détenu depuis le 29 juin un groupe d'extrême gauche, a réduit le ton de sa parole.

Koweït

Le réseau koweïtien de l'Organisation communiste arabe (OCA) a été démantelé, selon un communiqué publié à Koweït dimanche 13 juillet.

LA NORMALISATION DES RAPPORTS ENTRE PARIS ET CONAKRY

VERS LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

(Suite de la première page.)

Ce problème sera réglé, a-t-il affirmé. Nous étions en train de négocier le rétablissement des relations normales et le sort des Français internés en Guinée. Les deux points ont toujours été en discussion.

De leur côté, MM. François Mitterrand, Roland Dumais, lequel effectuera à plusieurs reprises des missions à Conakry pour le premier secrétaire du parti socialiste, ont adressé un message au président de la République guinéenne, affirmant notamment : Nous tenons à vous exprimer notre confiance dans l'avenir, qui sera le développement de nos relations existant déjà entre nos deux peuples et le renforcement de notre amitié personnelle.

Enfin, M. André Bettencourt, ancien ministre, se félicitant également de la normalisation des relations franco-guinéennes, a déclaré dimanche, dans une interview accordée à Europe 1, que la France ne laisse pas s'opposer contre lui une critique systématique qui mette en cause nos relations.

M. Bernard Cornut-Gentille, ministre de Cannes, qui en tant que ministre de la France d'outre-mer, accompagnait le général de Gaulle lors de son périple africain en août 1958, nous a déclaré mardi 14 juillet : C'est une affaire qui s'est mal terminée et mal continuée. Il est heureux que les rapports se normalisent. Je souhaite que les conséquences en soient favorables.

LE COMMUNIQUÉ FRANCO-GUINÉEN « Il fallait effacer les séquelles du passé »

Voici le texte du communiqué franco-guinéen publié ce lundi 14 juillet :

Lors de sa visite en Guinée, au mois de mars 1974, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, a notamment abordé et discuté avec Son Excellence M. Ahmed Sékou Touré, président de la République de Guinée, le problème des relations qui ont été rompues entre certains Etats et la République de Guinée.

Le secrétaire général de l'ONU, soucieux de tout ce qui peut promouvoir les rapports amicaux et fraternels entre tous les Etats membres de l'Organisation, s'est alors offert à prêter son concours pour faciliter les premiers contacts qui permettraient ensuite à ces Etats d'envisager la normalisation des relations sur la base de principes réciproques et de la non-intervention dans les affaires intérieures, et de la coopération internationale, dans un esprit renouvelé de franchise et de confiance mutuelles.

Pour le représentant spécial, il est apparu clair, dès l'abord, que les années de rupture n'avaient en rien éteint l'amitié entre les peuples guinéen et français. Le préjudice qui est résulté des événements qui ont séparé les deux pays est le fait d'ordre politique et matériel.

En se prononçant, l'appel du parti démocratique de Guinée (P.D.G.), pour l'indépendance immédiate, comme le référendum du 29 septembre 1958 lui en donna le signal, le peuple de Guinée, apte en toute liberté pour son indépendance, c'est-à-dire son droit le plus absolu.

Le gouvernement français rappelle alors son administration et mit un terme à ses opérations dans le domaine économique et financier.

Les rapports entre les deux Etats restèrent cependant entachés de méfiance réciproque. Finalement, en 1965, le gouvernement français rappela son ambassadeur, et le gouvernement guinéen fit de même.

De nouvelles difficultés surgissent lorsque, à la suite de l'agression armée étrangère perpétrée contre le Guinée en novembre 1970 et qui a donné lieu à l'envoi d'une mission d'enquête du Conseil de sécurité, un certain nombre de ressortissants français y furent impliqués et condamnés par la justice guinéenne. A cet égard, le gouvernement français rappelle que l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère est de n'intervenir ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures des autres Etats.

Afin de préparer une normalisation qui ne reposerait sur aucune équivoque, il fallait effacer les séquelles du passé en apaisant les contentieux entre les deux Etats et en mettant fin aux conséquences dommageables pour les deux peuples d'une rupture qui dura en fait depuis seize années. Il fallait aussi être certain que les deux gouvernements étaient également disposés à saisir la possibilité d'ouverture ainsi offerte pour jeter les bases de relations nouvelles.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU fut rapidement convaincu que les éléments d'une normalisation étaient réunis. S.E.M. Ahmed Sékou Touré, président de la République de Guinée, s'était, dès l'origine, déclaré prêt à entamer avec la France un dialogue fondé sur une pleine reconnaissance de la souveraineté, de la dignité et de la spécificité guinéennes sur une

franche discussion des questions en suspens et sur une coopération équilibrée entre partenaires égaux, indépendamment du souverain S.E.M. Veilley Giscard d'Estaing, président de la République française, était, par sa part, dans les mêmes dispositions.

Il restait à constater effectivement cette volonté de normalisation au niveau le plus élevé. Le président de la République de Guinée ayant publiquement déclaré, le 2 octobre 1974, dans un discours prononcé par l'ambassadeur de l'indépendance de son pays, qu'il était prêt à envisager avec la France des relations normales sur des bases : n'ayant rien de commun avec une politique néo-coloniale ou des rapports de subordination ou d'inégalité, le président de la République française lui a adressé, le 18 octobre 1974, une lettre dans laquelle il met en relief l'intérêt qu'il attache à une normalisation des relations entre les deux pays.

Le président de la République de Guinée a répondu au président de la République française par une lettre dans laquelle il réaffirme ses déclarations antérieures.

Sur la suggestion du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, les deux gouvernements ont permis la normalisation des rapports entre les deux Etats sur les bases justes et nettes qui jugent indispensables, et ont décidé de donner leur accord à ce communiqué qui sera rendu public simultanément à New-York, à Conakry et à Paris, le 14 juillet 1975.

Des contacts seront pris prochainement par le voie diplomatique pour concrétiser le climat positif ainsi créé, étudier les modalités des questions qui restent en suspens, et finalement décider du rétablissement, à un stade supérieur, de relations normales et de coopération diplomatiques entre les deux Etats.

DIX-SEPT ANS DE CRISE

Voici la chronologie des principaux événements qui ont marqué dix-sept années de crise entre Conakry et Paris :

- 1958
29 SEPTEMBRE - Seul territoire d'outre-mer à voter « non » au référendum approuvant la Constitution de la République qui instituaient la Communauté française. La Guinée adhère à l'Union française. La France cesse toute aide financière.
2 OCTOBRE - La République est proclamée. Une semaine plus tard, M. Sékou Touré demande à la France de reconnaître le nouveau Etat et de conclure un accord d'association.
18 OCTOBRE - Le général de Gaulle déclare qu'il ne peut reconnaître un Etat qui n'est pas issu de la volonté des habitants du territoire.
15 JANVIER - Le général de Gaulle déclare qu'il ne peut reconnaître un Etat qui n'est pas issu de la volonté des habitants du territoire.
16 MARS - La France nomme un ambassadeur à Conakry.
7 JUILLET - Un accord culturel est signé. M. Sékou Touré déclare que la France n'a pas le droit de participer à un accord économique avec les Etats-Unis.
12 SEPTEMBRE - Un accord d'assistance technique est signé avec la Chine.
20 OCTOBRE - La Guinée met fin aux activités de la Compagnie française des pétroles du Midi.
12 DECEMBRE - M. Sékou Touré accuse les pays de l'O.C.E. d'avoir participé au « complot des professeurs ».
1962
6 JANVIER - M. Mikoyan, vice-premier ministre soviétique, en visite à Conakry.
15 JANVIER - La Guinée nationale libère toutes les compagnies d'assurance ainsi que la dernière banque française implantée en Guinée.
20 MARS - M. Sékou Touré : « A la suite du changement radical de la politique française en Algérie, la Guinée modifie sa ligne de conduite à l'égard du gouvernement français ».
2 AVRIL - Le pharmacien détenu depuis avril 1960 est libéré. Les relations franco-guinéennes se normalisent.
10 MAL - La Guinée signe un accord économique avec les Etats-Unis.
11 OCTOBRE - M. Sékou Touré est reçu par Kennedy.
15 NOVEMBRE - Les négociations franco-guinéennes sont ouvertes à Conakry.
1963
15 MAL - Les négociations franco-guinéennes reprennent à Paris. Le général de Gaulle est invité en Guinée. Trois jours plus tard, M. Sékou Touré déclare : « Aucun différend n'existe entre la France et la Guinée ».
1964
2 JANVIER - M. Sékou Touré : « Notre pays a opté pour la dictature du peuple ».
22 JANVIER - Visite de M. Chou En-lai à Conakry.
1965
17 MAL - M. Sékou Touré déclare souhaiter la reprise des relations avec la France à l'initiative de la Guinée.
24 MAL - Accord sur l'indemnisation des Français dont les biens ont été nationalisés.
28 JUIN - Les Etats-Unis accordent une aide aux transports aériens guinéens.
JUILLET - M. Sékou Touré à Moscou.
16 NOVEMBRE - La Guinée accuse la France, les Etats du Conseil de l'Entente (la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta et le Niger) et Moïse Tshombe d'avoir fomenté un complot contre la Guinée. Deux jours plus tard, les relations diplomatiques sont rompues.
1966
NOVEMBRE - La Guinée expulse les volontaires du Peace Corps américain.
1967
3 FEVRIER - M. Sékou Touré déclare que la politique française de francophonie est une « trahison des intérêts africains ».
MARS - Amélioration des relations franco-guinéennes.
1969
12 MARS - Radio-Conakry accuse la France d'être à l'origine d'un « complot ».
28 AVRIL - Radio-Conakry se félicite du départ de général de Gaulle.
26 NOVEMBRE - M. Sékou Touré affirme la ferme volonté de son gouvernement de normaliser ses rapports de coopération avec la France.
1970
21 FEVRIER - M. Sékou Touré accuse la France et la Côte-d'Ivoire de comploter contre son pays.
14 MAL - M. Sékou Touré : « Notre peuple n'a que de l'amitié pour le peuple de France ».
1971
15 JANVIER - La Guinée accuse Paris et Bonn d'avoir participé à la tentative de désarmement en Guinée du 22 novembre 1970.
1972
3 SEPTEMBRE - M. Sékou Touré accuse la France de préparer une nouvelle agression contre son pays.
22 NOVEMBRE - En présence de M. Mitterrand, M. Sékou Touré dénonce « l'abandon » de son pays par la France et l'Etat colonial.
1973
7 SEPTEMBRE - M. Sékou Touré accuse « les traités africains » d'être « tout rapprochement avec Paris ».
1974
17 AVRIL - M. Jober, ministre des affaires étrangères : « Les moyens ne sont pas suffisants pour la reprise du dialogue avec la Guinée, quand un certain nombre de nos compatriotes sont maintenus en prison ».
12 JUILLET - Ecarté d'un séjour prévu à Conakry de M. Bettencourt, député R.I. : « Les deux pays sont prêts pour coopérer ».
18 AOUT - M. Abella, ministre de la coopération, confirme que des contacts franco-guinéens sont en cours.
11 SEPTEMBRE - M. Sékou Touré déclare que la Guinée est disposée à une reprise de la coopération avec la France.
22 OCTOBRE - M. André Lewin, ancien chef de cabinet de M. Bettencourt, directeur du cabinet de M. Waldheim, se rend à Conakry pour une mission de bons offices, pour une mission de bons offices.
24 OCTOBRE - M. Giscard d'Estaing : « Les circonstances permettent d'envisager une normalisation des relations franco-guinéennes ».
22 NOVEMBRE - M. Abella : « Nous attendons une réponse de Conakry. De notre côté, rien ne fait obstacle ».
1975
3 JANVIER - M. Sékou Touré déclare que la Guinée est disposée à collaborer avec la France.
9 MAL - La Guinée et la R.F.A. reprécient leurs relations diplomatiques.

POLITIQUE

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN AUVERGNE ET LA POLITIQUE FAMILIALE

M. Giscard d'Estaing a répondu à ses détracteurs au sein de la majorité comme de l'opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing a profité de son bref voyage en Auvergne, dimanche 13 juillet, pour répondre aux critiques formulées contre sa politique, d'un côté par les représentants de l'aile la plus conservatrice de la majorité, de l'autre par les dirigeants de la gauche, en particulier M. François Mitterrand. Aux premiers, qui lui reprochaient d'aller trop loin en mettant en péril par son action réformatrice, la cellule familiale,

il a répliqué, dans son discours de La Bourboule, en justifiant sa volonté d'« humaniser » et de « libéraliser » les parties « dépassées et inapplicables » de notre législation. Aux seconds, qui l'accusaient de sous-estimer la gravité de la situation économique et de chercher à exorciser l'opinion, il a répondu, dans son allocution du Mont-Dore, en affirmant qu'il avait « plus que quiconque » la « préoccupation » et la « conscience » des problèmes des Français.

De notre envoyé spécial

La Bourboule. — M. Giscard d'Estaing avait promis il y a deux ans à M. Paul Constantin, maire centriste de La Bourboule, de présider les fêtes du centenaire de cette cité thermale.

Ces fêtes étaient venues nombreux dimanche, sous un soleil ardent. M. Giscard d'Estaing se réjouissait de les rencontrer, en cette veille de 14 juillet, dans l'atmosphère d'été de vacances familiales, image de cette « désignation » de la vie sociale souhaitée par le chef de l'Etat et qui devait encore, en filigrane, fournir le thème de ses deux allocutions : la président de la République tenait, en effet, à répondre à ceux qui, selon lui, « n'ont pas compris tout à fait son intention ».

A La Bourboule, vingt mille personnes occupaient chaleureusement M. et Mme Giscard d'Estaing lorsque, arrivés en hélicoptère au stade, ils pénétrèrent, à 10 heures, dans l'église où la messe va être célébrée par sept prêtres nés dans le commune. Dans cette foule, beaucoup d'enfants qui agitent des drapeaux tricolores, courrent entre les jambes des adultes et scandent : « Giscard, Giscard ». L'homme de Mgr Joseph Flixier, évêque de Poitiers, place d'ambly cette journée sous le signe de l'amélioration des rapports humains, dans cette ville dont, dit-il, « le prince est un enfant » et dont la reine est la famille.

Le président de la République, qu'ont rejoint M. Michel Durafour, ministre du travail et, à ce titre, tuteur de la Sécurité sociale; Mme Simone Veil, ministre de la santé, et M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat aux touristes — trois membres du gouvernement directement intéressés par le thermalisme —, dépose ensuite une gerbe sur un monument aux morts épris qu'une compagnie du 52^e régiment d'infanterie lui a rendu les honneurs. Une remise de décorations achève cette cérémonie, qui

est déroulée dans une bouledoire des rues de la ville, qui ne fait qu'accroître la confusion. Escorté par une foule bruyante et colorée, M. Giscard d'Estaing gagna le parc Fenestre, où, non loin de la station de départ de la télécabine de Chastagne, il prononça ses premières allocutions. Il insiste sur l'équilibre, facteur d'une meilleure qualité de la vie, que permet le « vocallon écologique » de La Bourboule. Après avoir annoncé l'établissement du C.E.S. climatique, il demande à M. Durafour de « tenir compte des réactions des amis de la nature, en préservant un certain nombre de sites et de richesses naturelles ».

Ce nouvel équilibre, qui favorise le détente dans les relations humaines, le chef de l'Etat montre ensuite comment il doit s'appliquer, pour les mêmes raisons, à la cellule familiale. Il justifie alors, comme on le lire par ailleurs, l'action réformatrice de son gouvernement dans le domaine de la famille, qui a évité, selon lui, le développement d'insupportables tensions sociales. M. Giscard d'Estaing fait applaudir le nom de Mme Veil, qui est chargée, dit-il, de préparer pour le mois de septembre la mise au point d'« une politique globale de soutien de la famille ».

Après le déjeuner, le président de la République se rend au Mont-Dore où il tient une réunion de travail, à la mairie, avec le conseil municipal. Le maire centriste, M. Louis Monnier, expose trois des préoccupations de la municipalité, qui portent sur le développement du centre de recherche médico-thermal, sur l'équipement du massif du Seney et sur l'enseignement hôtelier. Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing

Les déclarations du chef de l'Etat

A La Bourboule : il faut rechercher un nouvel équilibre dans la cellule familiale

M. Giscard d'Estaing a déclaré, à La Bourboule, dimanche 13 juillet : « On entend souvent dire que le gouvernement se désintéresse de la famille. On l'accuse même parfois de vouloir la détruire. On prend comme exemple les lois sur la régulation des naissances, sur l'humanisation du divorce et sur l'abaissement de la majorité électorale. L'insistance de cette accusation malveillante écarte aux yeux. Comment le gouvernement, qui a opté pour une société libérale ouverte, pourrait-il envisager d'affaiblir le rôle de la famille, alors que ce qui était nécessaire, c'était d'humaniser notre législation ? Si le gouvernement n'a pas traité pendant l'année dernière un certain nombre de problèmes difficiles ou douloureux, à l'heure actuelle, il y aura sans doute des tensions sociales et des insupportables et des antagonismes excessifs entraînant la destruction de la famille (...). Mais si est indispensable, dans le même temps, d'être attentif à l'accomplissement de nos tâches, de trouver un équilibre libre qui corresponde aux aspirations des Français, qui la composent (...). Le gouvernement a décidé de mettre au point une politique globale de soutien de la famille, c'est-à-dire qui traitera tous les aspects de la situation de la famille. »

Au Mont-Dore : j'ai plus que quiconque la préoccupation des problèmes des Français

M. Giscard d'Estaing a déclaré au Mont-Dore, dimanche 13 juillet : « J'ai eu l'occasion de dire aux Français que je souhaitais une certaine détente de leur débat politique et social. Certains commentateurs, qui n'ont pas retenu tout à fait mon intention, ont voulu faire croire aux Français que je n'avais pas conscience de leurs problèmes (...). Je dirai que, dans ma fonction, j'ai plus que quiconque — et je dis bien plus que quiconque — la préoccupation et la conscience des problèmes des Français. Je sais très bien que les Français souhaitent avoir un travail stable, je sais très bien que les Français souhaitent avoir des revenus en progrès réguliers, je sais très bien que les plus modestes d'entre eux, qui ne sont pas,

d'autant plus de forces que l'économie de notre société, et le bien-être des Français, dépendent du maintien de la cellule familiale. »

Après avoir souligné les trois fonctions irremplaçables de la famille — celle de « cellule de base de la société », pour l'éducation des enfants et pour le bonheur des Français, M. Giscard d'Estaing a dit : « Pourquoi certains ont-ils l'impression que la famille est contestée ? C'est sans doute que notre société a évolué, elle est plus libre, plus individualiste, et reconnaît à chacun de ses membres une autonomie plus grande que par le passé (...). Cette évolution ne conduit pas à la destruction de la cellule familiale, mais à la recherche et à l'instauration d'un nouvel équilibre en son sein (...). S'opposer à des tensions sociales rapides et insupportables et à des antagonismes excessifs entraînant la destruction de la famille (...). Mais si est indispensable, dans le même temps, d'être attentif à l'accomplissement de nos tâches, de trouver un équilibre libre qui corresponde aux aspirations des Français, qui la composent (...). Le gouvernement a décidé de mettre au point une politique globale de soutien de la famille, c'est-à-dire qui traitera tous les aspects de la situation de la famille. »

Nous serions plus bas encore s'il n'y avait les étrangers vivant en France. Sur les 800 000 naissances, on peut considérer que 80 000 ont au moins un parent étranger et on ne peut chiffrer le nombre d'enfants dont un parent a été naturalisé. En fait, c'est en tenant aux couples français de naissance, le renouvellement des générations n'est plus assuré et le phénomène s'est accentué au cours des premiers mois de 1975. Ajoutons les remarques suivantes, qui sont capitales pour l'action. Le nombre de mariages, proportionnellement à la population, diminue. La fécondité au cours de la première année de mariage diminue également malgré le fait qu'une femme sur quatre — disent les statistiques — soit célibataire au moment du mariage. Les familles à deux enfants sont les plus fréquentes, mais les familles à un enfant l'emportent sur les familles à trois enfants.

Des mesures de soutien sont en préparation

(Suite de la première page.)

En matière économique et sociale, cependant, les pouvoirs publics n'ont pas, en ce qui concerne les déclarations générales de M. Pompidou, amélioré le sort des familles. On peut même parler d'une « dégradation continue » des prestations familiales, qui, en quinze ans, ont pris un retard de 40 % sur l'évolution des salaires. La France demeure, certes, le pays européen qui consacre la part la plus élevée de son revenu national à l'aide aux familles; mais celle-ci est en constante diminution (4,6 % en 1972 au lieu de 4,8 % en 1970), alors que les nations voisines suivent la marche inverse (2,40 % en 1972 en Allemagne, au lieu de 2 % en 1970). Encore plus frappante est la chute progressive, mais brutale, du taux des cotisations qui alimentent le régime des allocations familiales : 0,5 % actuellement au lieu de 1,67 % il y a vingt-cinq ans.

Le social actuel du gouvernement est d'améliorer cette politique en ajoutant aux objectifs sociaux existants des prévisions démographiques. Il veut, à la fois, réduire les inégalités de revenus entre ménage et tenter de freiner la chute de la natalité. Les plans du « 2 milliards » — bloqué depuis 1967 — mettraient en place une « allocation de libre choix », qui sonnerait mieux aux oreilles que le vilain terme de « salaire de la mère au foyer » et supprimerait la distinction entre les femmes qui ont un emploi et celles qui restent à la maison. « Vera-t-on aussi à la maison, unique mesure » étendue aux familles de trois enfants, comme le suggère M. Debré, et non plus seulement à celles qui en ont au moins quatre ? « Vera-t-on, enfin, une politique spéciale pour la naissance du premier ?

Ces projets, qui sont à l'étude, risquent en fait d'être moins ambitieux que ne le laisse supposer le propos de M. Giscard d'Estaing. La situation économique ne permet pas, en effet, à l'imagination des ministres de se donner libre cours. Combien d'ironie, le régime des allocations familiales existant d'ailleurs, avait compensé, par ses excédents, le déficit de l'assurance-maladie, comblé à son tour des difficultés de trésorerie; aux surcoûts de 2 milliards de francs habituels, jusqu'en 1973, fait place cette année un déséquilibre de 1,4 milliard de francs, selon les prévisions officielles.

Adossés sur les salaires, les recettes des caisses d'allocations familiales progressent moins vite qu'auparavant, cependant que leurs dépenses continuent à augmenter. Plus grave, le trésor accumulé depuis 1967 fond à vue d'œil, et les dirigeants de la Sécurité sociale n'excluent pas, en cas de crise économique prolongée, de recourir à des mesures de l'ordre, comme en 1966 et 1967, de des avances du Trésor public.

L'intervention des contribuables serait en effet normale, puisque la volonté du président de la République est de réexaminer l'ensemble des articles de la famille (logement, éducation...), et non pas seulement les prestations familiales. Qui dit politique nouvelle implique d'autres finances.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Une institution qui se porte bien

Tous les jours, des célibataires se marient et, si l'on en croit les statistiques, plus tôt aujourd'hui qu'il y a dix ans. L'excellent rapport sur la famille que vient de publier le commissariat général au Plan (1) signale « une augmentation sensible de la natalité entre vingt et vingt-cinq ans, surtout chez les hommes; la proportion de célibataires à vingt-cinq ans est tombée de 49 % à 37 % en dix ans ». En outre, l'âge moyen au mariage est passé, chez les hommes, de 26,1 ans à 24,4 ans, et chez les femmes, de 23,5 ans à 22,4 ans.

Ainsi, en dépit des prophéties pessimistes à la mode il y a quelques années, la famille se porte, statistiquement, assez bien. Même si les couples se défont — au regard de la loi — plus facilement que jadis, l'incision du mariage, cellule de base de la famille, ne se porte pas mal non plus.

Mais la famille, comme la nation ou le libre, est une idée si vague que tout le monde peut se permettre de la glorifier. La famille, à cet égard, est ambiguë car de quoi parle-t-on ? S'agit-il de louer la famille refuge, rempart contre les vents du siècle, telle que le rêvent encore des nostalgiques de l'éducation en vase clos ? S'agit-il au contraire de moderniser une cellule affective qui se trouve être aussi à la base de la société de consommation, largement influencée par les pressions sociales et économiques ? Ou bien, plus lucidement, veut-on aménager — par des lois nouvelles — une institution qui, malgré ses aspects statiques, ne sait plus qu'être sur quelques règles fonctionner, ni dans quel but ?

Nécessité

Cette dernière attitude conduit à la « libéralisation » mise en pratique depuis le début du septennat dans les domaines de l'avortement et du divorce. Mais ce n'est pas par bon sens d'âme, par laxisme, ou par hasard que M. Giscard d'Estaing a proné

cette politique qui lui reprochent beaucoup de ceux qui votent pour lui. C'est par réalisme et par nécessité.

Il l'a dit lui-même très clairement à La Bourboule : « Si le gouvernement n'avait pas traité pendant l'année dernière un certain nombre de problèmes difficiles ou douloureux, à l'heure actuelle, il y aurait sans doute des tensions sociales ou l'instabilité en France, et notamment parmi les femmes... ». Et plus loin : « S'opposer à des tendances profondes créant des tensions sociales rapidement insupportables et des antagonismes excessifs entraînant la contestation et peut-être la destruction de la famille ». Parler ainsi, c'est, pour le président de la République, une manière de dire à ceux qui l'ont soutenu qu'il les protège malgré eux contre le divorce. C'est répondre à l'évêque de Strasbourg, — inflexible censeur des mœurs — qui dénonçait encore dimanche « l'excès de perméabilité des lois ».

Annuler une « politique globale » de la famille, ce n'est pas composer des mesures qui seraient allées contre la famille; c'est continuer dans le même sens. C'est éviter que l'évolution — incontestable — des mœurs ne déborde le cadre dans lequel elle se tient pour l'instant et qui est la famille. La libération de la femme change, en effet, les rapports dans le couple, elle ne supprime pas le couple. La « révolution sexuelle » est surtout l'affaire des jeunes, mais elle ne va pas contre la famille en tant que telle, puisque beaucoup de parents, malgré tout, l'encouragent. La famille, c'est vra, résiste bien à l'évolution parce qu'elle en a vu d'autres et a su s'adapter tandis que vacillaient les autres institutions. Et s'il devait n'en rester qu'une...

BRUNO FRAPPAT.

(1) Collection « Vivre demain ». Hachette, 300 pages, 35 F.

Un favoritisme justifié

En fait, c'est le troisième enfant qui manque, et c'est parce qu'il manque désormais que la France est entrée sur la voie de la décadence démographique.

Politique familiale et politique nataliste vont de pair. L'une et l'autre doivent être réexaminées en fonction de notre situation démographique.

La politique familiale consiste d'abord à assurer par les allocations familiales une compensation des premières dépenses de la vie. Après quoi elle a pour objet de faire ouvrir du favoritisme en faveur des parents et de la mère d'au moins trois enfants.

Ce favoritisme est tout à fait justifié. Il faut, faire souhaiter le troisième enfant. Ce sont les couples qui ont donné naissance et qui élèvent au moins trois enfants, grâce auxquels les autres Français vivent, ont des prestations et des retraites puisque c'est à partir du troisième enfant que les générations se renouvellent et que la croissance de la population active permet la généralité sociale. Il faut certes des avantages financiers immédiats. Il faut davantage, d'al proposer de donner à la mère d'au moins trois enfants l'assurance d'une sécurité et d'une retraite sans cotisations, de lui offrir gratuitement une formation professionnelle, aussi longue qu'elle soit, si elle veut reprendre le travail après l'arrivée à l'âge scolaire de son dernier enfant, de lui offrir les concours administratifs ou assimilés sans condition d'âge et de diplôme. On peut imaginer d'autres avantages à étendre une part de ces faveurs (formation et concours) au père.

Le temps viendra peut-être où, à ces deux politiques familiales et natalistes, il conviendra d'en ajouter une troisième : la politique d'incitation à créer un foyer. Nous n'en sommes pas là, mais si les mesures tant familiales que natalistes sont insuffisantes, et si les mesures votées — remboursement incontrôlé de la contraception, avortement à la convenance, éducation sexuelle dans les écoles (telle qu'on l'enseigne), di-

cordés à la mère de famille (ou à la future mère), par exemple priorité effective pour se loger et pour changer de logement quand un enfant est attendu et avant la naissance. La politique nataliste complète la politique familiale, qui est la base. Elle a pour objet de favoriser les premières naissances — de forts avantages financiers pour le premier enfant — tout en favorisant le mariage et le second enfant dans un délai raisonnable après le premier. Après quoi elle a pour objet de faire ouvrir du favoritisme en faveur des parents et de la mère d'au moins trois enfants.

Ce favoritisme est tout à fait justifié. Il faut, faire souhaiter le troisième enfant. Ce sont les couples qui ont donné naissance et qui élèvent au moins trois enfants, grâce auxquels les autres Français vivent, ont des prestations et des retraites puisque c'est à partir du troisième enfant que les générations se renouvellent et que la croissance de la population active permet la généralité sociale. Il faut certes des avantages financiers immédiats. Il faut davantage, d'al proposer de donner à la mère d'au moins trois enfants l'assurance d'une sécurité et d'une retraite sans cotisations, de lui offrir gratuitement une formation professionnelle, aussi longue qu'elle soit, si elle veut reprendre le travail après l'arrivée à l'âge scolaire de son dernier enfant, de lui offrir les concours administratifs ou assimilés sans condition d'âge et de diplôme. On peut imaginer d'autres avantages à étendre une part de ces faveurs (formation et concours) au père.

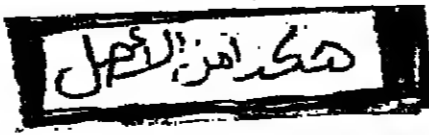
Le temps viendra peut-être où, à ces deux politiques familiales et natalistes, il conviendra d'en ajouter une troisième : la politique d'incitation à créer un foyer. Nous n'en sommes pas là, mais si les mesures tant familiales que natalistes sont insuffisantes, et si les mesures votées — remboursement incontrôlé de la contraception, avortement à la convenance, éducation sexuelle dans les écoles (telle qu'on l'enseigne), di-

Une politique globale

Notre temps veut le changement. L'acceptation de la dénatalité est le pire des « modes rétro ». Elle n'est point dans le vent de l'histoire !

Notre temps veut le lutte contre les inégalités sociales injustifiées. Le pire des inégalités est celle qui atteint la famille, notamment quand elle est nombreuse. C'est elle qui assure l'avenir de la société, et la société ne l'en remercie pas ! Que les intellectuels écartent bien qu'il n'y a pas d'intelligence durable sans vitalité populaire ! Que les syndicalistes veuillent bien considérer qu'il n'y a pas de sécurité sociale sans croissance de la population ! Que tous les Français regardent leur destin en lisant les courbes démographiques de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique du Nord ! Pour réussir, la politique doit être globale. C'est une erreur de croire que le ministre chargé de la population et les caisses d'allocations sont les seuls responsables. Ministres de l'éducation, de la santé, du logement, le sont au même titre. Et bien d'autres ministères, sans omettre le titulaire de l'économie et des finances. Et la délimitation de l'information, qui, pour le soutien d'une grande cause humaine et nationale, peut acquiescer une autorité nouvelle. Toute action des pouvoirs publics doit être démultipliée et menée avec la volonté de briser une évolution qui n'a fait pas présenter comme la famille. Une nation peut résister, et ce raisonnement est la chance de la prospérité, du progrès et de la liberté.

MICHEL DEBRÉ.



DÉFENSE

JUSTICE

Des ambitions incompatibles

(Suite de la première page.)

L'augmentation des dotations... L'augmentation des dotations...

est de fait que les nécessités... est de fait que les nécessités...

est grâce, principalement, au... est grâce, principalement, au...

Le Mirage-3, capable de les empor... Le Mirage-3, capable de les empor...

Des plans dits « glissants »... Des plans dits « glissants »...

taire va en diminuant, et l'armée... taire va en diminuant, et l'armée...

Il demeure qu'une telle concep... Il demeure qu'une telle concep...

Le juge unique, le pouvoir judiciaire et les droits individuels

par JACQUES ROBERT (*)

La collégialité est-elle un prin... La collégialité est-elle un prin...

Or, dans le domaine de la justice... Or, dans le domaine de la justice...

fielle - la confusion entre les deux... fielle - la confusion entre les deux...

Il s'est ainsi, par deux fois, oppo... Il s'est ainsi, par deux fois, oppo...

Or, dans le domaine de la justice... Or, dans le domaine de la justice...

Que dirait-on si le législateur étai... Que dirait-on si le législateur étai...

Les juridictions administratives -... Les juridictions administratives -...

Or, dans le domaine de la justice... Or, dans le domaine de la justice...

ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

- Allemand : M. Agard, M. Johannsen... Allemand : M. Agard, M. Johannsen...

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS VA S'INSTALLER DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Le secrétariat d'Etat aux universités... Le secrétariat d'Etat aux universités...

L'Enseignement supérieur en 1975

Le 13 août 1975, par le numéro 16... Le 13 août 1975, par le numéro 16...

FAITS DIVERS

L'AFFAIRE DE LA RUE TOULLIER

« CARLOS » EN COLOMBIE ?... « CARLOS » EN COLOMBIE ?...

Le ravisseur de M. J. Bitan affirme que le riche négociant a succombé à une crise cardiaque

Après trente-six heures de garde... Après trente-six heures de garde...

SOCIÉTÉ

Le secrétariat permanent pour l'Année internationale de la femme... Le secrétariat permanent pour l'Année internationale de la femme...

LA RÉFORME DU DIVORCE ET LE RECOURS AUX PENSIONS ALIMENTAIRES

Le Journal officiel du samedi 12... Le Journal officiel du samedi 12...

LA RÉPRESSION DU PROXÉNÉTISME ET L'HUMANISATION DU DROIT PÉNAL

Une loi du 11 juillet 1975 qui modifie... Une loi du 11 juillet 1975 qui modifie...

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La modernisation du thermalisme en Auvergne

Une « industrie » en bonne santé

M. Giscard d'Estaing a inauguré, le dimanche 13 juillet à La Bourboule et au Mont-Dore, les récentes réalisations des deux grandes stations thermales. Au-delà du succès de ces « vedettes », c'est de l'ensemble du thermalisme en Auvergne qu'il faut aujourd'hui mesurer l'importance, car il se porte bien et semble vouloir innover dans plusieurs domaines.

A La Bourboule, troisième station française, viennent d'être achevés les travaux de rénovation du parc Feneberg. La station du Mont-Dore, elle, dispose désormais d'un nouvel établissement thermal qui a fait appel aux dernières techniques.

Aujourd'hui avec Vichy, Néris-les-Bains, Bourbon-Archambault, dans l'Allier, La Bourboule, Châtel-Guyon, Le Mont-Dore, Royat, Saint-Nectaire, Châteauneuf-les-Bains dans le Puy-de-Dôme, Vichy-Cèdre et Chaudes-Aigues dans le Cantal, l'Auvergne représente la première région thermalisée de France. Avec environ huit mille salariés, le thermalisme est en sixième position des activités de la région Auvergne, encore ne sont pas pris en compte les non-salariés de certaines activités. En fait, le thermalisme doit être considéré comme le troisième secteur économique de l'Auvergne.

Les cent dix-sept mille curistes des stations auvergnaises représentent 26 % de la clientèle thermalisée française. Les stations thermales, il faut le souligner, sont également des pôles d'attraction pour le tourisme, et spécialement pour le tourisme d'hiver. Le chiffre d'affaires annuel de l'activité thermique sur la région d'Auvergne est de l'ordre de 300 milliards de francs.

Cette importance économique justifie qu'on s'efforce de donner à l'exploitation des sources les moyens de s'affirmer et de sortir de la zone qu'elle occupe depuis un certain nombre d'années. La conjoncture semble favorable pour une action dans ce sens, car la thérapeutique thermique retrouve indiscutablement une « actualité » nouvelle. A une époque où le surmenage éprouve l'organisme, le thermalisme permet un retour à la nature, et l'on peut penser que le temps n'est pas loin où la station thermique sera autant appréciée pour les possibilités de « remise en forme » que pour les vertus curatives spécifiques de ses eaux.

Nombreux sont les responsables de l'économie de la région qui fondent dans un renouveau du thermalisme de vifs espoirs. Des initiatives se font jour en vue d'aider à sa promotion dans la Massif Central, dont la dernière en date émane de M. Pierre Pascalon, professeur agrégé à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand, qui vient, il y a quelques semaines, d'évoquer l'idée de la création d'une « université thermique » qui a été accueillie avec intérêt dans l'ensemble des milieux intéressés.

Lors d'une première réunion tenue à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand, trois grandes orientations ont été retenues pour cette « université thermique » : l'information au bénéfice des curistes et des personnes qui les accompagnent, le formateur de l'ensemble des personnels de soins et une action au niveau de la recherche.

ANDRÉ TRONGHÈRE.

PROPOSITIONS DU COMITÉ DES USAÛGERS. Créer des bureaux d'accueil dans les directions départementales de l'équipement, donner davantage de responsabilités aux collectivités locales dans le do-

maine de l'urbanisme et tenir compte de quelques-uns des souhaits du comité des usagers du ministère de l'équipement, président par M. Gustave Réon, sénateur (Gauche démocratique) et maire de Bernay.

ENVIRONNEMENT

Des chrétiens proposent de lancer une « croisade écologique »

Un pèlerinage cycliste à Assise, il fallait y penser. M. Georges Krassovsky, l'un des plus imaginatifs militants de l'écologie (Le Monde du 29 juin), y a songé. Avec quelques amis, il partira le 25 août prochain de Paris, une tente sur son porte-bagages. Par petites étapes de 50 kilomètres, il parcourra le 25 août prochain de Paris, une tente sur son porte-bagages. Par petites étapes de 50 kilomètres, il parcourra le 25 août prochain de Paris, une tente sur son porte-bagages. Par petites étapes de 50 kilomètres, il parcourra le 25 août prochain de Paris, une tente sur son porte-bagages.

Déjà dans les conflits écologiques, des frères et des sœurs sortent de la neutralité. Sur la zone industrielle de Marckolsheim, en Alsace, sur le site de la centrale nucléaire de Wyl, de l'autre côté du Rhin, des pasteurs étaient présents parmi les contestataires. A propos du Lazca, l'évêque de Rodéz écrit à l'adresse des pouvoirs publics qu'il n'y aurait rien de déshonorant à reconnaître le problème. Est-ce le sentiment que les forces religieuses pourraient, demain, se ranger aux côtés des défenseurs de l'environnement qui a poussé à André Jarrot à participer à un débat dans un temple luthérien à Paris ?

Le ministre, pourtant, a incité l'évêque, le grand rabbin et les pasteurs présents à « ne pas prendre parti », mais à jouer les conciliateurs. Sera-t-il écouté ? On en doute quand on lit ces luminaires de la déshonorer à reconnaître le problème. Est-ce le sentiment que les forces religieuses pourraient, demain, se ranger aux côtés des défenseurs de l'environnement qui a poussé à André Jarrot à participer à un débat dans un temple luthérien à Paris ?

est diffusé dans nombre de pays concrets, en effet, il y a quelques mois un numéro au thème « Ecologie et théologie ». Douze auteurs, prêtres catholiques, pasteurs protestants et laïcs y méditent leurs réflexions. S'interrogeant sur le devenir de l'humanité, ils parviennent à la conclusion que les chrétiens et leurs Eglises n'ont que trop tardé à s'engager dans la bataille écologique.

Une telle affirmation ne manquera pas de surprendre ceux qui se sont nourris de l'abondante littérature érudite, ces dernières années, par la crise écologique. Les défenseurs de la nature n'y étaient pas tendus pour la publication de l'ouvrage de l'Américain Richard Carson dans son fameux « Printemps silencieux » écrit il y a dix ans : « Vouloir corriger la nature est une arrogance insupportable des insuffisances d'une biologie et d'une philosophie qui en sont encore à l'âge où l'on pouvait croire la nature destinée à satisfaire le bon plaisir de l'homme ».

Écrivain et artiste animalier mondialement connu, le Suisse Robert Hainard remarquait dans « Expansion et Nature » : « Malgré tout François d'Assise, malgré tant d'admirateurs de la nature unifiés d'une piété sincère, je dois constater que les religions sont assez largement favorables à la destruction de la nature ».

Une théologie de la nature ? M. Jean Dorst, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a tenté d'expliquer cette attitude dans un livre désormais classique. « Avant que nature meure, si il n'y a rien d'irréversible, dit-il, c'est que la protection des végétaux et des animaux n'est que l'application de la pensée désordonnée de notre civilisation technique procédant directement ». Selon lui, la base de l'enseignement chrétien — représentant d'ailleurs les philosophes néo-platoniciens — c'est la supériorité de l'homme sur le reste de la création. Celle-ci n'est là que pour lui servir de cadre.

Les conséquences de la parole biblique, y compris les plus matérialistes d'entre eux. An contraire, pour les philosophes et les religieux orientaux, comme le bouddhisme et l'hindouisme, toute forme de vie procédant de Dieu ou s'identifiant à lui doit être respectée. Mais à l'échelle de la planète ce sont les premiers qui ont triomphé des seconds. D'où la surexploitation et la destruction du milieu naturel. Le constatant, certains militants « écologistes » font de la lutte antireligieuse un des volets de leur action. A cette déclaration de guerre, les Eglises n'ont guère répondu jusqu'à présent. Tout se passe comme si les échos de la crise écologique ne parvenaient que très assourdis à la tête des organisations pesantes comme les partis politiques, les syndicats et les « associations » religieuses. Même quand on les perçoit, on tente de les intégrer de force dans le marajestueux concert des dogmes. Au sein de l'Église, l'Évangile recevant quelques fidèles dans sa ville de Castelgandolfo lança : « Nous aussi nous devons être pour l'écologie. » Mais il ajouta aussitôt : « Dieu est avec nous, cela ne transforme pas l'homme de maître en serviteur du monde naturel ».

Aux échelons intermédiaires et subalternes de la hiérarchie catholique on n'est guère plus disposé à prendre en charge les inquiétudes écologiques. « Dans mon diocèse, confiait récemment un évêque, j'ai engagé dans le débat nucléaire, nous sommes sept ou huit sur trois cents à nous sentir vraiment concernés. Quant à notre évêque, il commente tout juste à nous écouter. Je ne dis pas à nous comprendre ».

Autant ce numéro spécial de Foi et Vie a-t-il été lu et commenté avec curiosité « il ne s'agit plus d'une civilisation qui se sent martelée, mais en préambule, mais d'une espèce qui, pour la première fois, pose le problème de sa survie ». En effet, si la nature est « pour l'écologiste scientifique un matériau corréable, exploitable », elle est pour l'écologiste un milieu dont l'homme est tributaire. La doctrine revient pour lui à un suicide. On voit dans quel camp se situent les auteurs. Les théologiens pourraient nous indiquer une ligne de conduite envers la nature ? Non, répond Edouard Krassovsky : « Il n'y a pas plus d'écologie chrétienne que d'écologie chrétienne ».

MARC AMBROISE-RENDU.

sieste qu'il n'y a d'esthétique de science chrétienne. » Il le donc l'inventer. Le pasteur W. A. Visser 't Hooft ancien secrétaire général du conseil œcuménique, et plusieurs autres auteurs cherchant dans la Bible les éléments d'une théologie de la nature. Ils en trouvent si abondamment qu'ils s'étonnent qu'on n'en ait pas tiré plus tôt « une doctrine claire et forte concernant notre place dans nature et notre responsabilité envers la création ». A la suite de l'ancien Testament, et le temps est venu de réparer cette erreur. Le Père de Basile, prêtre byzantin, se réfère, pour sa part, saint François d'Assise.

Si chaque chrétien — catholique ou protestant — se découvre ainsi d'excellentes raisons d'être « écologiques », quelle devrait être l'attitude officielle des Eglises. Le Père de Basile, prêtre byzantin, se réfère, pour sa part, saint François d'Assise. Si chaque chrétien — catholique ou protestant — se découvre ainsi d'excellentes raisons d'être « écologiques », quelle devrait être l'attitude officielle des Eglises.

Les janissaires de la combatton écologique vont crier à récupération. Les Eglises, « perte de visage, ont trouvé, à cet égard, un terrain d'entente. L'humanité et de la biosphère. Mais cette croisade ne portera ses fruits que si les Eglises mettent fin d'abord au scandale » à leurs divisions. La bataille écologique, voilà une voie nouvelle pour l'œcuménisme. Ce n'est pas par hasard que M. Jarrot trouve devant lui l'autre so dans un temple luthérien les représentants des trois confessions.

MARC AMBROISE-RENDU.

FEUILLETON

le beau Solignac

Paris. Été 1909. Le beau colonel Hezzi de Solignac, commandant du 1^{er} hussards, sur la passerelle d'un train à l'évidence mystère. S'apprête à faire évader son ami Claude Rivière, emprisonné au Temple, et convaincu de complot contre l'Empereur.

MADemoISELLE DE LA RIGAUDIE

POUR arriver à délivrer le commandant Rivière, Solignac n'avait d'autre moyen que celui qu'on avait dit-on, plus d'une fois voulu essayer, pendant la Révolution, pour arracher Louis XVII, Marie-Anne et Louis XVII aux cachots du Temple. Plus d'un traidant, qui détail de Jacques de Souvré, le grand prieur, faisait communiquer le donjon avec les constructions voisines, et Solignac était, avec raison, persuadé que l'hôtel de Mlle de la Rigaudie devait posséder une de ces voies cachées qui rayonnaient, ou plutôt formaient une sorte de lais obscur, mystérieux, inconnu, sous tout ce vieux quartier à peu près disparu aujourd'hui.

Il ne s'agissait donc, après s'être assuré de l'existence d'une galerie souterraine dans l'hôtel de la Rigaudie, que de la mettre en communication, s'il se pouvait, avec un des caveaux du donjon. Le colonel ne perdit pas de temps. Le soir même, il savait qu'une sorte de cave s'ouvrait dans le jardin même de l'hôtel de la Rigaudie, et communiquait souterrainement avec les corridors secrets du Temple. Le jardinier le lui avait affirmé, déclarant que lui-même y était descendu, un jour. Dès le lendemain, Solignac avait fait mander le père Rivière, qui accourut en hâte.

— Je crois que j'ai trouvé, lui dit Solignac, montons en voiture, suivez-moi et vous verrez ! Le père Jean était rouge de joie et bavardait en chemin comme s'il eût été ivre.

Devant l'hôtel de la Rigaudie, Solignac fit arrêter la voiture et dit au cocher de demeurer là jusqu'à ce qu'on vint l'appeler.

Mlle de la Rigaudie, étendue dans un grand fauteuil de tapisserie, le doc douillettement enfoncé dans des coussins et les pieds sur un tabouret recouvert de satin bleu de ciel, orné d'armoiries, était seule au milieu de son vaste salon aux panneaux décorés de marines de Joseph Vernet et meublé de ces délicieux meubles rococo qui sont comme le caprice du siècle le plus élégant de l'histoire. Au pied du fauteuil, où la marquise se tenait enveloppée d'une sorte de douillette de soie brune, un petit singe de l'espèce des moines, noir des pieds à la tête, avec deux bouppettes sur le front et de jolis yeux d'un brun-jaune qu'il écarquillait en arquant ses sourcils, gambadait, retenu par une mince chaîne de fer assez longue.

En apercevant le beau Solignac qui entra, saluant avec une sorte de respect affectueux, la vieille fille ne put retenir un léger soupir, et, sans se lever, tendit au colonel une main chargée de bagues qui avait peut-être été fort jolies, mais que l'âge avait comme tendues de grosses veines bleues.

Mlle de la Rigaudie, en effet, se rapprochait déjà de la cinquantaine. Elle n'avait cependant que quarante-six ans environ, et, avec un brin de coquetterie, elle eût pu faire encore figure dans le monde, le soir, aux lumières. Mais, avec l'habitude qu'elle avait de longtemps prise de vivre plus encore en liaison avec Paris, au grand air, en femme heureuse de surveiller elle-même ses coupes de bois, ses bestiaux et ses volailles, la « marquise » avait complètement perdu le goût d'être coquette. Jolie autrefois, elle ne demandait même plus à son miroir s'il lui restait quelque chose de sa beauté passée.

Elle s'était de bonne heure résignée à vieillir, et sa grâce même avait été — comme ces rubans aux teintes légères qu'un rayon dévore — un déjeuné de soleil. Malgré ce, elle, grande, osseuse, le cou allongé, Mlle de la Rigaudie avait un certain aspect comique, une démarque résolue qui lui était donné quelque chose de rébarbatif et l'expression un peu hautaine de sa

physionomie n'eût été corrigée par un bon sourire à demi railleur et un habituel haussement d'épaules qui semblaient dire : « Ne regardez pas de si près la motte de ma brusquerie ».

— Eh bien, colonel ? dit-elle après que Solignac lui eût baisé la main, il faut avouer que vous choisissez bien vos moments pour me venir voir. J'ai mes lunettes noires. Je suis manquée. J'ai reçu une lettre, ce matin, de mon intendant de Solignac. Ces diables de fermiers laissent passer le regard sans les faucher et nous troupez tout au clair. Vous me trouvez en humeur de déclamer ce monde-ci est perché de soie et de coque. Je n'ai rien plus rien décidément que ce petit singe qui est là, tenez, et qui me lèche du moins les doigts quand je lui donne une triandise !

— Tenez, Jack ! disait la « marquise ». N'est-ce pas que ce Jack est charmant, colonel ?

— Jack est charmant, en effet, dit Solignac, mais il y a en ce monde des êtres qui méritent autant que lui la main tendue et le cœur bienveillant !

— Ah ! ah ! fit Mlle de la Rigaudie, je vous vois venir, colonel, je vous entends ici pour me demander un service !

— Absolument, parce que je suis certain que vous me le rendrez. Mademoiselle, ajouta-t-il, il y a en ce moment dans une pièce de Paris un homme qu'il faut arracher de la détention et sauver de la mort !

— Ah bah ! Et c'est sur moi que vous avez compté ?

— Sur vous, oui, certes. Vous m'aidez, je n'en doute pas, à faire sortir un homme, qui est menacé de mort, de la prison du Temple.

— Permettez-moi, mademoiselle, dit le colonel, de donner un ordre chez vous !

— Faites, répondit Mlle de la Rigaudie.

— Vous trouverez à la porte de l'hôtel une personne qui vous parlera de la part de Mlle de la Rigaudie. Ah ça, pourquoi n'estes-vous pas venu me rendre visite dans votre uniforme de grande tenue ? L'habit bourgeois, à vous ! Et bien, voyons, et votre jolies protégées, car elles doivent être jolies ?

— Entrez, monsieur, dit le valet avec une certaine expression manquée, comme un homme habitué aux particularités et qui, pour le moment, n'avait à précéder qu'un modeste bourgeois.

Mlle de la Rigaudie prit son longon de deux branches pour examiner le bonhomme Jean Rivière qui entra, timide, saluant à chaque pas, et blanc comme un suaire.

— Mademoiselle, dit le colonel, je vous présente le père de celui à qui il s'agit de rendre la liberté !

— Vous disposez facilement de ma volonté, il faut l'avouer, dit Mlle de la Rigaudie avec humeur. Pourquoi m'associerais-je à vos projets ? Les caves de mon hôtel correspondent avec les caveaux du Temple ? Voilà une belle raison ! Mais la venue de personnes qu'on arrêtera le lendemain d'une telle escapade, ce sera moi !

— Personne ne soupçonnera Mlle de la Rigaudie d'avoir facilité l'évasion d'un prisonnier quelle ne connaît pas.

— Me soupçonner ? Je me moquerais bien qu'on me soupçonnât, vertueuse ! Si j'avais un intérêt quelconque, un brin d'affection qui me poussât à protéger est inconnu !

— Je conçois que vous, monsieur, vous le sachiez. Mais moi ! Il ne me tient par aucune fibre ! Je ne sais pas ce que c'est que votre projet, mais je suis sûre qu'une vieille fille agoste ! Laissez-moi donc dans ma solitude, je vous prie, et ne parlez plus de ces folies !

— Je comprends, mademoiselle, dit tout à coup Jean avec une expression déçue et en s'avançant vers Mlle de la Rigaudie, je comprends, vous n'avez pas d'enfants ! Vous ne pouvez pas savoir combien l'amour qu'on leur porte vous tient au cœur, aux entrailles. Ce que je souffre, vous ne le savez jamais. Le nuit, mademoiselle, je me réveille et sursaut, j'ai peur, j'ai envie d'appeler. Il me semble entendre des bruits terribles, des détonations. Et la sueur me détreint du front. Je tremble toujours de ne pas m'être trompé et je frissonne : on dirait que c'est mon fils — un homme d'honneur ! — qu'on fusille. Ah ! si vous saviez combien on les aime, petits ou grands, qu'importe, est être chrétien. Ah ! Seigneur mon Dieu, il ne me reste pas tant de pauvres souvenirs qu'on me me tue encore celui-là !

— Vous êtes un brave homme, vous ! dit-elle brusquement. Donnez-moi la main !

— J'y tâcherai. Le diable vous emporte ! J'avais bien besoin d'être secouru ainsi ! Voyons, que voulez-vous faire ?

— Maître en communication les galeries souterraines du Temple, vous savez, l'issue aboutit à votre jardin !

— Bien, il faut pour cela des accointances dans la prison.

— Nous en avons !

— Donner des ordres à tous les gens de l'hôtel, de façon à ce qu'ils ne soient pas, dans une des unités probantes, ils ne soupçonneront rien !

— On les éloignera.

— Faire travailler à débayer la porte du jardin qui est à demi obstruée. Je m'en charge. Castoret m'y aidera.

— Et ensuite ?

— Tenir une voiture prête à l'entrée de l'hôtel, y faire monter le prisonnier délivré et rendre grâce au sort ! L'œuvre de saint sera faite !

— Que Dieu vous entende ! fit le bonhomme Jean, qui pleuraient en écoutant.

— Aidez-moi, le ciel t'aidera, dit Solignac.

— Cette voiture, reprit la marquise, Fournier, mon majordome, changé en cocher pour une nuit, la conduira lui-même. C'est un homme, Fournier, on peut se fier à lui !

— Ah ! mademoiselle, mademoiselle, dit le colonel, quelle femme vous faites ! Il n'y en a pas deux comme vous !

— Heureusement pour vous autres hommes, car, vertueuse ! vous marcheriez droit, mes beaux séducteurs !

— Vous êtes faite pour être mère, dit Jean Rivière avec un ton de reconnaissance qui alla sans doute jusqu'à l'âme de Mlle de la Rigaudie, car sa figure blâma et légèrement coupée devint un peu plus pâle, et elle ne répondit pas. Seulement, elle tendit ses mains au beau Solignac, et dit en hochant la tête : — Ce que vous voulez, femme le veut, pourriez !

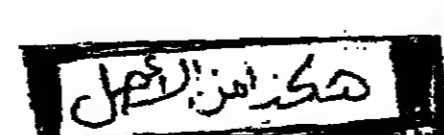
(A suivre.)

Copyright le Monde



La...
vieux

DEUS...
Mortel...



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

La crise fait renaître aux États-Unis un débat vieux de quarante ans

Beverly-Hills (Los Angeles). — La crise que nous traversons fait revivre, en quelque sorte par-dessus le tête d'une génération sinon presque de deux, un débat publiquement ouvert au début des années 30, alors que le monde capitaliste s'enfonçait dans une crise qui n'eût véritablement pris fin qu'avec la guerre, et poursuivi depuis lors en sourdine après la victoire au moins apparente du plus prestigieux protagoniste : John Maynard Keynes.

En France, M. Jacques Rueff combattait déjà il y a une quarantaine d'années, les arguments du grand économiste anglais — et n'eût cessé de le faire depuis lors. Dans le monde anglo-saxon, le plus important des contradicteurs de Keynes était sans doute l'Autrichien Friedrich A. von Hayek, auquel, en 1931, la London School of Economics offrait une chaire.

Dans notre pays, le nom de Hayek n'était plus connu que des spécialistes jusqu'au moment où, en 1974, il reçut de façon quel-

De notre envoyé spécial

que peu inattendue le prix Nobel de science économique (inattendue parce que l'Académie suédoise ne laisse pas de marquer une grande préférence pour les économistes appartenant au courant en quelque sorte officiel, c'est-à-dire au courant keynésien). Von Hayek, qui réside de nouveau dans son pays natal à Salzbourg, continue à faire de longs séjours aux États-Unis où « l'école autrichienne » bien que minoritaire, est toujours très vivante, alors qu'en Europe elle semble appartenir définitivement au passé, faisant seulement l'objet d'une très éphémère dans les manuels à usage des étudiants.

C'est ainsi que les participants à un récent symposium organisé par une firme privée américaine, Menck International, sur le thème « L'économie en crise » étaient particulièrement attentifs lorsque le président de ce colloque, l'économiste américain Patrick Boardman, l'un des plus intéres-

sants représentants américains de l'orthodoxie monétaire, lut la communication faite par le professeur Van Hayek. Celui-ci était retenu à New-York où il met le dernière main au second tome d'une trilogie qui sera la somme de ses réflexions et de ses expériences (il est né à Vienne en 1889). Ce qui donne un poids particulier encore aujourd'hui aux propos du titulaire du prix Nobel est qu'il avait été l'un des rares économistes à prévoir au début de 1929 qu'une très grave crise allait nécessairement arriver.

« Ce qui me faisait alors attendre la dépression, dit-il, est qu'il est impossible de poursuivre indéfiniment une expansion inflationniste. Une telle expansion crée toutes sortes d'emplois artificiels qu'on ne peut pas maintenir pendant très longtemps. Or j'étais convaincu qu'après 1927, année au cours de laquelle le Système de réserve fédérale essaya d'éviter l'effondrement par une politique expansionniste du crédit, le « boom » allait devenir typiquement inflationniste. »

La conséquence des politiques de « plein emploi »

Aujourd'hui, nous nous trouvons devant une situation caractérisée à la fois par une inflation encore forte et une récession particulièrement sévère, combinaison qui déplaît à la plupart des économistes parce que ces derniers, malheureusement, ont pris pour une relation fonctionnelle véritable la trop fameuse courbe Phillips selon laquelle l'emploi est d'autant plus élevé que l'expansion monétaire est plus forte. « Le premier devoir, à notre époque, de tout économiste digne de ce nom est, selon le professeur von Hayek, d'expliquer au public que le chômage actuel est la conséquence directe et inévitable des politiques dites de plein emploi poursuivies depuis vingt-cinq ans. Puisque la plupart des gens croient à tort qu'une augmentation de la demande globale est capable de vaincre le chômage, il faudra sans doute que l'on mette une telle chose en application — ce leur rendra donc l'effet le plus sûr sera d'engendrer un chômage encore plus grand, pour qu'on n'ait plus la tentation de recourir à l'inflation dès que le malfaite signe de sous-emploi apparaît. »

Ce retournement d'opinion toutefois ne se fera pas facilement ; n'implique-t-il pas un impossible *mea culpa* de la part de la quasi-totalité des experts officiels ? Le professeur von Hayek, qui a derrière lui une longue tradition d'indépendance d'esprit, ne mâche pas ses mots : « La compréhension de ce fait fondamental suppose de reconnaître que la majorité des économistes dont les conseils ont été suivis partout dans le monde occidental par les gouvernements se sont discrédités eux-mêmes et devraient se couvrir la tête de cendres. Ce qui pendant trente ans a été considéré comme l'orthodoxie indiscutable s'est révélé faux et la crise économique actuelle porte sur le même coup sévèrement atteinte l'autorité de l'économie politique ou tout au moins marque l'effondrement de l'illusion keynésienne qui a été à la mode pendant une génération. »

PAUL FABRA
(Lire la suite page 8, 1^{er} col.)

BULLETIN

La politique des revenus de M. Harold Wilson

M. HAROLD WILSON n'a pas été avare d'expressions dramatiques pour présenter les mesures qu'il a prises pour essayer de ramener le taux d'inflation d'environ 30 % par an à 10 % d'ici à la fin de 1976. Son programme ne vise rien de moins, selon lui, qu'à « sauver le pays ». Si le peuple britannique lui refusait son adhésion, il se trouverait « embarqué dans une catastrophe économique d'une ampleur incalculable ». Ce qui propose le cabinet travailliste est un nouvel essai de politique des revenus qui laisse cependant aux chefs d'entreprises et aux syndicats — qu'ils relèvent du secteur privé ou du secteur public — le choix de leur décision.

Au cours de la campagne électorale de l'automne 1974, le Labour s'est dévoué de la façon la plus catégorique tout retour à une telle politique. Quatre ans auparavant, M. Heath avait exprimé le même vœu, et pourtant le cabinet conservateur, en 1972, bloqua les salaires et les prix pendant cinq mois, et, passé ce délai, fixa des normes pour le relèvement des rémunérations. Devant compter avec une forte opposition de gauche ou d'extrême gauche, violemment hostile à toute limitation autoritaire des gains salariaux, M. Wilson n'a pas aussi complètement changé sa position que son prédécesseur.

Le tonneau exposé dans le Livre blanc est plus subtil : elle consiste, dans son essence, à faire savoir aux employeurs que, s'ils accordent des augmentations de salaires supérieures à 6 livres par semaine, ils ne supporteront les conséquences. Les plus visées sont les entreprises nationales qui, à elles seules, emploient environ trois millions de personnes. Au cours des derniers mois, les conventions collectives conclues par elles avec les trade-unions prévoyaient des majorations de 30 %. Le chiffre annoncé par le gouvernement correspond en moyenne à 10 % seulement.

Pour faire face à leurs charges accrues de main-d'œuvre, les sociétés à capitaux publics pourraient, jusqu'à maintenant, compter sur des subventions de l'État. Désormais ces subventions seront supprimées dans toute la mesure où le déficit sera imputable à des hausses de traitements supérieures au maximum indiqué. Le gouvernement espère, par ce biais, soumettre les entreprises aux disciplines du marché, puisque, faute de recevoir une aide extérieure, les firmes du secteur public seront obligées, d'une façon ou d'une autre — y compris par des licenciements — de rétablir leur situation financière.

De même les entreprises privées ne pourront plus relever leurs prix de vente au cas où elles dévièrent de ces recommandations dépassant la norme. Pour le reste, le Livre blanc s'abandonne à renforcer le règlementation des prix et reconnaît la nécessité de reconstruire les marges bénéficiaires.

La récession qui s'aggrave en Grande-Bretagne sidère sans doute M. Wilson dans son difficile pari, mais, s'il est définitive le succès de sa tentative dépendra de sa détermination à contrôler effectivement l'expansion des dépenses publiques et de la masse monétaire. Une politique des revenus, si elle se prolonge, crée des distorsions qui peuvent rendre par la suite encore plus difficile la gestion des affaires économiques et sociales.

POUR FAVORISER SON DÉVELOPPEMENT

L'Irak ne veut pas laisser passer la chance du pétrole

De notre envoyé spécial

Bassora. — Le derrick s'élève au-dessus d'une terre craquelée visiblement asséchée depuis peu. La route qui y mène aboutit à une digue longue de 26 kilomètres et au-delà de laquelle s'étendent à perte de vue les marais. Véritable mer intérieure, ils constituent



une réserve naturelle où vivent des milliers d'oiseaux. Les pittoresques villages flottants et les barques gracieuses qui sillonnent les eaux rappellent les marais poitevins ou les grands marais des environs de Berlin. L'eau saumâtre recon-

La production est passée de 5 millions de tonnes annuelles avant 1972 à 18 millions de tonnes en 1974 et atteindra d'ici à la fin de 1975 un niveau compris entre 40 et 50 millions de tonnes annuelles. Actuellement huit puits ont été forés, onze autres sont en cours de forage.

L'équipe irakienne du derrick numéro six est dirigée par un foreur expérimenté qui compte vingt et un ans de campagne (dont quinze au service de l'ancienne I.P.C.). Le matériel est soviétique. « Nous sommes à 3200 mètres de profondeur, dit-il, nous allons atteindre la deuxième couche. C'est là que nous puissions le pétrole. La première, nous la réservons pour l'avenir. »

La station de séparation des gaz et du pétrole que nous visitons ensuite a été construite avec l'aide des Soviétiques. Mais le pipeline dit « stratégique » qui jointra les champs pétrolifères des environs de Bassora au pipeline venant des bassins du nord (Kirkouk), pour se diriger ensuite vers la Syrie et la Méditerranée, est posé avec l'aide de firmes allemandes et italiennes. Il devrait être terminé à la fin de cette année. En même temps le port en eau profonde de Fao au sud de Bassora, au débouché du Chant El Arab dans le golfe, confié, lui, à des entreprises américaines sera achevé. Ainsi, à la fin de 1975, Bassora pourra orienter à volonté sa production vers le Sud (Fao) ou le Nord (mer Méditerranée) selon les besoins. La production totale de l'Irak, qui évoluait, en 1974, 100 millions de tonnes, pourrait être légèrement réduite en 1975 à la suite de la diminution de la demande.

L'Irak fait alors appel pour s'équiper rapidement et au meilleur prix aux fournisseurs du monde entier, sans tenir compte de la couleur politique des différents nations : seule la qualité importe. L'Irak a pour devise : « Acheter partout ce qui y a de meilleur en fait d'équipement. » La route qui relie Bassora à Bagdad en offre l'illustration. On y croise d'innombrables camions Mercedes (l'Irak vient d'en commander dix mille d'un seul coup et les exportations allemandes occidentales vers l'Irak ont bondi au cours de l'année 1974 de 100 à 900 millions de Deutschmarks), tandis que dans l'arrière sens des dizaines de camions de l'armée qui remontent vers le nord-ouest de l'Allemagne de l'Est.

Le nouveau plan quinquennal sera mis en route en 1976. « Le but de notre planification est de nous rendre indépendants et de nous permettre d'acquiescer des devises lourdes par d'autres moyens que le pétrole », note explicitement M. Saad el Din el Sabuni, le technicien qui nous reçoit au ministère de la planification.

ROLAND DELCOUR.
(Lire la suite page 8, 4^e col.)

DEUXIEME

exportateur de produits agricoles au monde, derrière les États-Unis, mais devant les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne fédérale, la France mise sur les ventes de céréales, de viandes, de produits laitiers, de vins pour assurer durablement son équilibre extérieur. « Nous disposons de surplus exportables de plus en plus importants et qui sont fondamentaux pour l'équilibre de notre balance commerciale », déclarait récemment M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, en installant la commission de commerce extérieur agricole (1) constituée afin d'examiner les méthodes à suivre pour accroître les performances de notre agriculture sur les marchés extérieurs. Lors de la préparation du VII^e Plan, les experts ont estimé que les échanges agricoles devaient laisser à la France en 1980 un excédent positif de l'ordre de 10 milliards de francs actuels.

A priori, le fait que, sur une production agricole d'une valeur de 120 milliards de francs, la France ait exporté quelque 39 milliards de francs en 1974, est encourageant, d'autant qu'un solde positif de 9,8 milliards de francs a été dégagé, représentant le cinquième de la valeur des importations d'hydrocarbures.

Toutefois, les recettes portent sur un petit nombre de produits. L'an passé, le tiers des recettes a été fourni par les céréales (11,1 milliards de francs), l'addition des produits laitiers (4,6 milliards) et des boissons (5,3 milliards) en a donné un autre tiers. Les sucres (1,8 milliard), les animaux vivants (0,7 milliard) et les fruits et légumes en conserve (0,2 milliard) fournissent encore des devises. En outre, plus de la moitié du commerce agricole de la France se fait avec ses partenaires de la Communauté européenne, bien que le part des pays tiers se soit rapidement accru ces trois dernières années.

Le commerce est donc lié étroitement à (1) Cette commission comprend MM. Dehazas, président de la F.N.S.E.A.; Ferrin, président de l'APCA; Aurio, président de la Fédération nationale des coopératives agricoles; Neeser, président de l'A.G.P.B.; Perrotat, président de l'INAO; Fitchon, directeur de la société Louis Dreyfus; Lepetit, président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires; Dumier, président-directeur général de l'Union française pour l'Europe et l'Afrique; Penneau, directeur de l'APCOFEL; Cayre, directeur de la C.G.B.; Vignat, président du Syndicat du sucre des vins.

La France cherche à développer ses exportations agro-alimentaires

La situation des marchés mondiaux de quelques produits et à la conjoncture nationale d'un petit nombre de pays. Au cours des cinq premiers mois de 1975, une sévère dégradation des ventes agricoles s'est produite : les exportations ne représentant plus que 14,8 milliards de francs contre 19,9 milliards de francs au cours des mois correspondants de 1974.

La définition d'une politique agricole « offensive » de l'exportation est donc plus que jamais nécessaire. Le président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires, M. François Lepatre, qui est membre de la commission du commerce extérieur agricole, donne ci-dessous son opinion sur ce problème.

A. G.

Dégager de nouveaux moyens de financement

par FRANCIS LEPATRE

NOTRE commerce extérieur agro-alimentaire n'est ni la manne où se trouvent toutes les devises qui pourraient nous manquer, ni le gouffre où s'épuisent les subventions. Son solde est positif. Cette situation ne se maintiendra et se développera qu'au prix d'un effort de longue haleine.

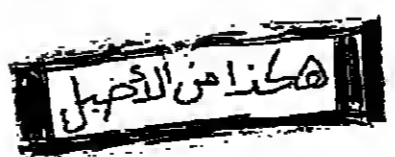
Pour essayer d'y voir clair dans un secteur où les problèmes sociaux, les interférences politiques, l'exportation, l'éventail sur les considérations économiques, un effort préalable de classification est nécessaire.

Hilarité

La plus grande part des produits concernés (mais non leur totalité) relève de la politique agricole commune et font, en principe, l'objet d'organisation de marchés. Certains d'entre eux (mais pas tous) bénéficient de restitutions à l'exportation dont le montant, variable, est fixé par la commission européenne. La politique d'exportation relève donc, en premier chef, des orientations décidées par la Communauté. Les actions nationales sont nécessairement limitées et ne peuvent se traduire par des aides spécifiques. C'est du moins la théorie. Dans la pratique, aucun représentant des États membres ne pourrait jurer, sans déclencher l'hilarité, que son pays ne se soit jamais laissé aller à tourner les règles.

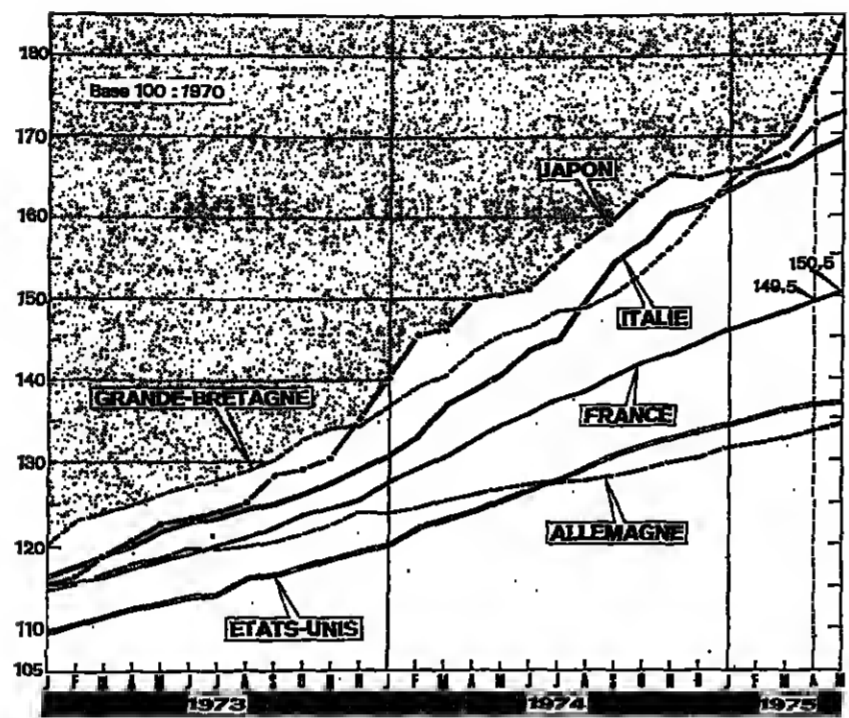
Une seconde différenciation concerne les produits eux-mêmes. Il faut distinguer entre les denrées et les autres produits alimentaires.

(Lire la suite page 8, 3^e col.)



FAITS ET TENDANCES

PRIX : au-dessus des 10% par an



La France s'est située, en mai, dans la moyenne des cinq principaux pays européens et des États-Unis en ce qui concerne le taux annuel d'inflation, soit 12,1 %. En un an, par rapport à mai 1974, la hausse a, indique le ministre de l'économie et des finances, été inférieure à 10 % en Allemagne fédérale (+6,3 %) et aux États-Unis (+9,5 %). Elle s'est située entre 10 % et 14 % aux Pays-Bas (+10,4 %) et en Belgique (+13,7 %). Deux pays ont dépassé les 20 % : l'Italie (+20,3 %), la Grande-Bretagne (+25 %).

En 1975, la hausse des prix devrait diminuer par rapport à 1974 dans le plupart des pays, mais elle ne serait inférieure à 10 % que dans cinq d'entre eux (Allemagne fédérale, Autriche, Pays-Bas, Suisse, États-Unis). Ces prévisions émanent de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de R.F.A., d'après une enquête effectuée auprès de trente-cinq organismes consultés de par le monde.

Pour le seul mois de mai, le coût de la vie a augmenté, d'après la Rue de Rivoli, de 0,4 % aux États-Unis, 0,6 % en R.F.A. et aux Pays-Bas, 0,7 % en Italie et en France, 0,9 % en Belgique, et 4,2 % en Grande-Bretagne.

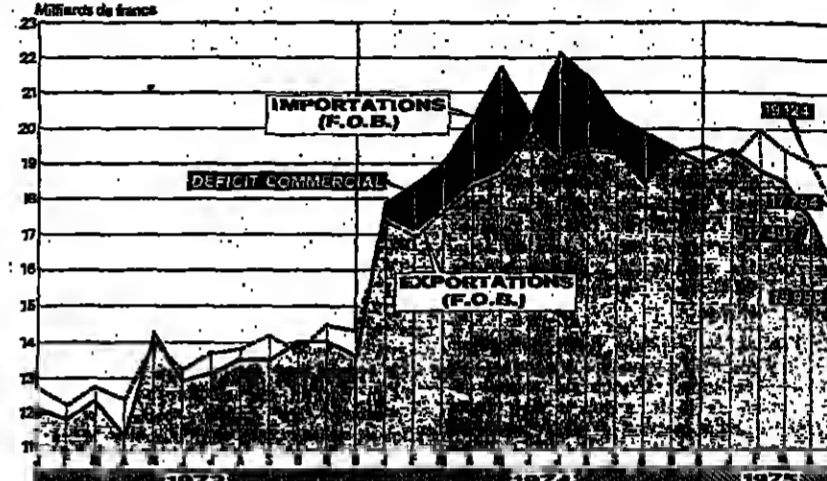
En rythme annuel calculé sur trois mois, la hausse a été de 5,3 % aux États-Unis, 7,8 % en R.F.A., 9,1 % en Italie, 9,9 % en France, 11,2 % en Belgique, 13,9 % aux Pays-Bas, et 46 % en Grande-Bretagne.

COMMERCE EXTÉRIEUR : contraction

Le commerce extérieur de la France se contracte comme celui de la plupart des autres pays. La balance commerciale reste excédentaire : 1796 millions de francs en mai après correction des variations saisonnières (1111 millions en chiffres bruts). Les exportations ont diminué de 7,2 % en un mois et de 3,4 % en un an, mais les importations ont baissé respectivement de 8,3 % et 21,2 % par rapport à avril dernier et mai 1974. Pour les cinq premiers mois de 1975, l'excédent commercial français s'est élevé à 5306 millions de francs (3886 millions en chiffres bruts).

Pour l'ensemble de l'année, le bilan devrait demeurer positif. Selon les experts du Bureau d'information et de prévisions économiques (B.I.P.E.), l'excédent commercial serait de 4 milliards de francs en 1975, quel que soit le taux de croissance de l'économie française.

Il n'y aura pas, d'après eux, de décalage entre le cycle conjoncturel français et celui de l'économie mondiale. De même, la Commission européenne estime que « les échanges commerciaux français devraient rester équilibrés » au cours du second semestre de cette année. « La revalorisation du franc ne semble pas de nature à compromettre les chances des exportateurs français, des gains de productivité appréciables étant encore réalisables ».



Un débat sur la crise aux États-Unis

(Suite de la page 7.)

« Je suis convaincu qu'avant de retrouver l'espoir d'une stabilité raisonnable, sans parler même d'une prospérité durable, nous devons d'abord exorciser complètement le démon keynésien, expression sous laquelle le docteur beaucoup moins l'enseignement de John Maynard Keynes lui-même — vous pouvez trouver dans Keynes comme dans Marx à peu près tout, — mais l'enseignement des keynésiens qui, comme l'a récemment écrit le professeur Joan Robinson, ont parlé du mal à faire dire à Keynes ce que signifie exactement la révolution de la pensée économique qu'ils lui attribuent. »

Selon le professeur Hayek, Keynes, s'il avait vécu un peu plus longtemps, serait devenu un des principaux adversaires de l'inflation et c'est pourquoi c'est une véritable calamité qu'il soit mort aussi tôt (en 1946).

Comment se fait-il que l'erreur ait pu ainsi s'emparer de l'esprit de tant d'économistes et, à travers eux, influencer toute une génération ? Voici la réponse du maître austro-américain : « La conquête de l'opinion par les idées keynésiennes est due principalement au fait que son argument central est conforme à la croyance que, de tout temps, les hommes d'affaires ont eu que leur prospérité dépendait de la demande des consommateurs. De l'explication individuelle du cycle d'entreprises on a tiré la conclusion apparemment plausible mais erronée que la prospérité générale pouvait être assurée en maintenant une demande élevée, conclusion dont la théorie économique avait depuis longtemps montré l'invalidité mais qui a repris les apparences de la respectabilité à travers Keynes... »

Cependant, le marasme des affaires auquel on assiste actuellement ne tient-il pas précisément à la défaillance de la demande ? Si les industriels réduisent simultanément leurs programmes d'équipements, n'est-ce pas aussi parce qu'ils ne perçoivent pas encore de signe tangible d'une relance de la consommation ? « La clé fondamentale qui existe entre l'inflation et le chômage, répond le professeur Hayek, est obscurci par le fait que, bien que normalement une demande insuffisante ne soit pas la cause principale du chômage, le chômage peut lui-même devenir la cause d'une diminution de la demande globale, laquelle à son tour peut engendrer un chômage supplémentaire et provoquer de la sorte un processus cumulatif de contraction selon lequel le chômage entraîne un plus grand chômage. » Et d'ajouter : « Ce genre de dépression, qu'on pourrait appeler secondaire, causée par une déflation induite devrait bien sûr être combattue par des contre-mesures de caractère monétaire. » Mais le manœuvre est fort difficile, pense l'économiste autrichien, si l'on veut à la fois éviter un regain d'inflation et de nouvelles distorsions dans l'affectation du travail.

Selon le professeur Hayek, on ne peut attendre la reprise que d'une renaissance des investissements ; cependant n'importe quel investissement n'est pas souhaitable. Ce n'est pas en offrant aux investisseurs des subventions ou des prêts à taux réduits, comme on le fait un peu partout, notamment en France, que l'on peut préparer le retour à une expansion saine. Ce que le professeur Hayek préconise, c'est exactement le contraire de ce que font les gouvernements et de ce que commande le sens commun. Les gouvernements et le patronat pensent qu'en stimulant la demande on rendra de nouveaux investissements rentables, mais cela n'est vrai que si les investissements en question ont pour seul but d'accroître la production en usant des mêmes techniques qu'aujourd'hui. En réalité, il faudrait encourager la productivité, c'est-à-dire équiper une force de travail donnée avec plus de capital. En réduisant par ce moyen les coûts on pourrait

effectivement remettre la machine économique en marche.

Nul doute que le professeur Hayek eût levé une ancienne controverse, qui a suscité maintes passions, en estimant que l'invincible crise de 1929 a été largement prolongée pendant une quinzaine d'années (alors que, selon lui, elle n'aurait dû durer que deux à trois ans) par la politique

Chômage et productivité

Après le vieux sage de Salzbourg, c'est un jeune professeur de Chicago (sans doute moins de trente-cinq ans), dont la notoriété est en pleine ascension, qui devait donner au symposium d'intéressantes précisions notamment sur le mauvais fonctionnement d'un système monétaire international en pleine décomposition comme il l'était il y a quarante ans. Le professeur Arthur Laffer est, avec un autre économiste, jeune et de grande réputation, Robert Mundell, l'auteur d'une thèse fort intéressante sur le lien existant entre, d'une part, l'inflation et, d'autre part, le chômage. M. Laffer part de l'idée simple que l'existence d'un marché international implique par définition un seul niveau de prix pour l'ensemble des pays.

Si, par suite d'un dévalorisation de sa monnaie, un pays est en mesure de vendre théoriquement ses produits moins chers, cette disparité disparaîtra vite par le simple jeu de l'arbitrage (si 1 mètre de tissu est moins cher à Londres qu'à Düsseldorf, le tissu sera importé par le vendeur en Allemagne, ce qui rétablira le prix). Mais on peut espérer le vendre en Allemagne, ce qui rétablira, par augmentation de la demande en Angleterre et augmentation de l'offre en Allemagne, l'unité de prix. Mais on peut espérer le processus par un autre biais : voici un fabricant américain de machines agricoles qui vend chacune pour le prix de 2 000 dollars. Pour cette somme il peut acheter, mettons, 800 litres de vins français ou toute autre marchandise ayant la même valeur. Supposons que le dollar soit dévalué de 10 %.

On dira que cette dévaluation n'intéresse guère notre industriel américain puisque, vivant aux États-Unis, il est seulement intéressé à recevoir des dollars. Selon ce raisonnement, il devrait continuer à fabriquer chaque machine agricole qu'il vend sur le marché local ou à l'étranger 2 000 dollars. Mais il s'apercevra rapidement qu'avec cette recette il ne pourra plus se procurer, pour reprendre notre exemple, 800 litres de vin, mais seulement 720 litres environ. L'ancien rapport d'échange ne pourra être établi que s'il relève son prix de vente d'à peu près 10 %. Comme il n'existe qu'un marché unique pour les machines agricoles, le prix de vente sur le marché américain s'alignera vite sur le prix de vente mondial.

On dira qu'à l'inverse les prix devraient baisser dans les pays dont la monnaie est revalorisée. Étant donné la rigidité des prix à la baisse, ils se contentent de moins monter ou de rester stables. Ajoutons que la thèse des professeurs Mundell et Laffer, même si ces auteurs n'en sont pas conscients, est conforme aux conclusions de la théorie classique de la valeur (Ricardo, Jean-Baptiste Say), selon laquelle les produits se vendent à leur prix de production (quantité de travail et de capital qui manifestement ne sont pas affectés par les variations du taux de change entre les devises).

Pour le professeur Laffer, la dévalorisation constante du dollar depuis 1971 a certainement joué un rôle important dans la hausse des prix mondiaux. Il reproche aux économistes strictement « monétaristes » de ne tenir compte, en général, que de l'augmentation des masses monétaires intérieures lorsqu'ils essaient d'établir une corrélation

erronée qui a consisté à vouloir guérir la dépression en augmentant les salaires. Cette politique commencée aux États-Unis par le président Hoover a été poursuivie en grand par le président Roosevelt. Un autre facteur qui explique l'inflation durable de la dépression a été selon l'économiste autrichien l'absence d'un système monétaire international sain.

entre, d'une part, l'accroissement des moyens de paiement mis en circulation et, d'autre part, la hausse des prix. Cependant, il faut également considérer l'expansion de la masse monétaire due aux effets induits de la dévaluation du dollar et à la multiplication des eurodollars. Or la masse monétaire ainsi calculée n'a cessé d'augmenter pour le monde capitaliste pris dans son ensemble depuis une quinzaine d'années. Alors que son taux d'augmentation était, avant 1961, de 3 % par an, il est passé à 7 % de 1961 à 1968, puis à 9 % de 1968 à 1970, 15 % en 1971, 17 % en 1972 et, enfin, 21 % en 1973. Cette progression a été accompagnée par une accélération de la hausse des prix pendant toute cette période.

Pour vaincre la crise, il serait nécessaire que les opinions publiques soient mieux éclairées et ne poussent pas les gouvernements à adopter de fausses solutions. Sur ce point, malheureusement, l'espoir est assez mince. M. Irving Kristol, qui publie l'une des meilleures revues américaines, *The Public Interest Magazine*, devait faire à ce propos un exposé fort écouté. Si la qualité moyenne du journalisme économique s'est beaucoup améliorée selon lui depuis vingt-cinq ans, on peut, d'un autre côté, se demander si la place prise par la télévision n'a pas entraîné une véritable régression de l'information, étant donné que les nouvelles et commentaires sommaires de caractère économique diffusés par les nouveaux mass media sont de nature à égarer plutôt qu'éclairer l'opinion publique.

Au surplus, les chaînes de télévision ne font souvent que répéter les éditoriaux d'un ou deux grands journaux (M. Kristol cite le *New York Times* et le *Washington Post*) ce qui a pour effet d'amplifier l'influence de l'idéologie dominante sans que celle-ci soit jamais véritablement discutée devant le grand public.

PAUL FABRA

Les exportations agro-alimentaires

(Suite de la page 7.)

Les accords ne peuvent être que monétaires. Mais la Communauté pourrait programmer, au moins dans ses grandes lignes, une politique globale pour quelques produits de base. De meilleures méthodes permettraient de maîtriser les conditions de production, d'apprécier la demande potentielle réelle et les moyens de financement indispensables. Alors, on pourrait parler d'une véritable politique d'exportation.

Les perspectives concernant les autres produits alimentaires sont déjà plus claires, encore que ce secteur soit particulièrement diversifié. Il concerne aussi bien des produits agricoles non transformés, comme les fruits et les légumes par exemple, que les préparations alimentaires très élaborées, en passant par toutes les gammes intermédiaires. Destinées à des marchés à haut pouvoir d'achat, ces exportations devraient échapper, en principe, aux vicissitudes de la première catégorie. Elles demandent un effort d'imagination, une vo-

lonté de pénétration des marchés, qui relèvent de techniques très affirmées. Les illusions du folklore et de la gastronomie nous ont souvent engagés dans des voies sans issue. Des succès de curiosité ont souvent été confondus avec des succès tout courts. Certes, malgré quelques incidents, la marque « France » reste excellente. Mais les dangers de la dispersion et de l'amateurisme ne sont pas écartés. L'exportation est une affaire de professionnels.

Jusqu'à présent, nous avons surtout cherché à prospecter des marchés à partir de nos produits traditionnels. La bonne démarche consiste plutôt à orienter les fabrications vers les demandes que des études de marchés auraient pu détecter. Ces études précieuses sont souvent négligées ou mal conduites. Notre mauvaise connaissance des langues nous incite parfois à prendre pour interlocuteurs des personnalités étrangères trop acquiescentes à nos habitudes et tentant de les transporter dans leur pays. De sévères échecs n'ont pas eu d'autres raisons. Seuls quelques-uns de nos produits de

haut prestige peuvent garder leur spécificité. Cet effort d'adaptation doit se traduire au niveau des productions. Il faut faire accepter aux agriculteurs les disciplines dictées par la technologie. Quant à la qualité, sa constance est un impératif catégorique. L'innovation est capitale. Il reste aussi le vaste domaine de la vente de produits, des fabrications sous licence.

Une certitude diffuse existe : les exportations agro-alimentaires peuvent être développées dans des proportions considérables. L'intérêt porté par les pouvoirs publics est encourageant. Mais les entreprises françaises sont exagérément enclines à se replier sur elles-mêmes, en attendant que les revendications des producteurs, les exigences d'une distribution de plus en plus concentrée, et un contrôle des prix qui n'a pas cessé d'être rigoureux. Il sera bon de définir une méthode et une stratégie. Mais il sera plus essentiel encore de dégager les moyens de financement indispensables.

FRANCIS LEPATRE

L'IRAK ET LA CHANCE DU PÉTROLE

(Suite de la page 7.)

« Nous savons que nous n'avons pas beaucoup de temps devant nous. Il nous faut « décoller » économiquement dès 1980. Le revenu par tête d'habitant augmenté d'environ 12 % par an mais le point de départ est faible. »

« Il nous faut tout faire en même temps : rénover nos campagnes, irriguer et lessiver les deux tiers de nos terres salinisées au cours des années à la suite des guerres et de la destruction du système hydraulique. Il nous faut créer de toutes pièces une infrastructure moderne, bâtir des autoroutes, des ports et par-dessus tout fournir un énorme effort d'éducation nationale. »

M. Sabuni est parfaitement averti des dangers d'étranglement qui menacent l'extension des ambitieux projets irakiens. Les routes sont surchargées, les ports sont embouteillés, on manque de bâtiments pour entreposer les marchandises, certaines sont entassées en plein air aux alentours de Bassora, au mépris des terribles écarts de température. La situation sur le marché international, la crise due à l'inflation mondiale affectent aussi l'Irak où l'on a observé l'année dernière 10 % d'inflation. L'augmentation des prix oblige les planificateurs irakiens à rectifier sans cesse leurs calculs. Pour le moment l'Irak possède ses premières fabriques de ciment, de verre, d'articles mécaniques, électriques, de caoutchouc, de matières synthétiques, de cellulose, de papier, de chaussures, d'épave, de textiles naturels et artificiels, de produits alimentaires, de sucre tant de betterave que de canne.

Mais cet effort d'industrialisation est encore modeste comparé aux gigantesques projets irakiens. L'Irak leur avait déjà consacré près de 250 millions de dollars (1) dans le plan 1970-1974 contre une cinquantaine de millions de dollars dans le premier plan économique. En 1975 les crédits consacrés à l'agriculture atteindront pour une seule année 190 millions de dollars. On escompte pour le plan quinquennal 1975-1980 une somme de plus de 1 milliard de dollars.

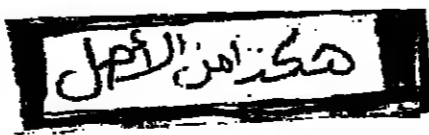
« Nous voulons mener de front, affirme M. Sabuni, notre révolution agricole et notre révolution industrielle. Nous sommes l'un des pays arabes qui possèdent le plus de ressources naturelles : nous avons du pétrole et du gaz mais aussi un sol largement cultivable, une population déjà nombreuse qui dépasse dix millions d'habitants. Nous nous sommes fixés des objectifs certes ambitieux mais réalisables. Nous y parviendrons, les fonctionnaires du ministère du plan disposent il est vrai de moyens puissants. Car l'économie irakienne est largement nationalisée. Le revenu par tête d'habitant qui était de 95 dinars en 1969, devrait atteindre 360 dinars cette année. Telle employée de laboratoire de pharmacie gagne 160 dinars par mois, soit environ 2 240 francs. Mais un paire de chaussures de femme coûte moins de 10 dinars. En bas de l'échelle des revenus, on trouve les paysans dont les pauvres maisons de torchis s'alignent encore tout le long de la route Bassora-Bagdad. Dans beaucoup de villages, cependant, les constructions neuves apparaissent à côté des masures désaffectées.

Des villes nouvelles sortent du sol un peu partout tandis que l'agglomération de Bagdad s'étend le long des deux rives du Tigre où elle regroupe deux millions d'habitants. Le sol, dans les rues de la capitale, la foule est soignée dans sa tenue, rares sont les mendicants, mais rares aussi sont les femmes. Le gouvernement entend le sort de leur condition traditionnelle mais se heurte à la pesanteur des tabous et des habitudes.

« A bien des égards l'Irak révolutionnaire affronte les mêmes problèmes que l'Algérie. Les deux pays sont les plus comparables à l'intérieur du monde arabe. Comme l'Algérie, l'Irak est en chantier. Comme l'Algérie, il a entrepris une course contre la montre. Il lui faut sortir du sous-développement avant que le pactole pétrolier ne se tarisse. »

ROLAND DELCOUR

(1) 1 dinar équivaut à 14 francs français.



LÉGION D'HONNEUR

M. Paul Paray grand croix

est élevé à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur...

IRANDE CHANCELLERIE

Sont promus officiers : M. Paul Bédouet, inspecteur honoraire de la jeunesse et des sports...

PREMIER MINISTRE

M. Jean Chevillon, industriel, a été nommé directeur général de l'Institut national de la statistique...

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

M. Daniel Adam, président d'une société de publicité, a été nommé conseiller général de la Seine-Saint-Denis...

FONCTION PUBLIQUE

M. Joseph Durand, ancien industriel, a été nommé directeur général de la Société française de la presse...

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Louis Bertrand, administrateur de l'Union nationale des industries chimiques, a été nommé directeur de la formation professionnelle...

PORTÉ-PAROLE DU GOUVERNEMENT

M. Jean Gallot, directeur général de la Fédération française de la presse, a été nommé porte-parole du gouvernement...

CONDITION FÉMININE

M. Roger Delapuy, chef de la section générale de l'administration, a été nommé directeur de la condition féminine...

INTÉRIEUR

M. Robert Bichet, ancien ministre, a été nommé directeur de l'administration intérieure...

ÉCONOMIE ET FINANCES

M. Claude Reynal, président de l'Association générale des sociétés d'assurances contre les accidents, a été nommé directeur de l'économie et des finances...

AGRICULTURE

M. Yves Colin, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, a été nommé directeur de l'agriculture...

DÉFENSE

M. Étienne Bérge, directeur dans une société d'industrie aéronautique, a été nommé directeur de la défense...

JUSTICE

M. Jean Costa, président de la Cour de cassation, a été nommé directeur de la justice...

ÉDUCATION

M. Georges Anestoy, directeur de l'Administration générale et des affaires scolaires, a été nommé directeur de l'éducation...

QUALITÉ DE LA VIE

M. Henri Flon, directeur de centre départemental de lutte contre la pollution, a été nommé directeur de la qualité de la vie...

Jeunesse et sports

M. Marcel Avronant, président de la Fédération française des sports pour tous, a été nommé directeur de la jeunesse et des sports...

Tourisme

M. Pierre Bailly, président de la Fédération nationale des syndicats d'initiative et offices de tourisme, a été nommé directeur du tourisme...

TRAVAIL

M. André Brun, vice-président de la Fédération française des travailleurs du bâtiment, a été nommé directeur du travail...

COOPÉRATION

M. Mirhan Khayyat, président de la Fédération française de coopération internationale, a été nommé directeur de la coopération...

ÉQUIPEMENT

M. Yves Hannebich, directeur de la Société centrale immobilière de la construction, a été nommé directeur de l'équipement...

SANTÉ

M. Jean Gauthier, président de l'Union nationale des médecins, a été nommé directeur de la santé...

COMMERCE ET ARTISANAT

M. Jacques Girard, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur du commerce et de l'artisanat...

COMMERCE EXTERIEUR

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur du commerce extérieur...

ANCIENS COMBATTANTS

M. Alexandre Canton, président de l'Association nationale des anciens combattants de la région d'Alsace, a été nommé directeur des anciens combattants...

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Paul Bédouet, ancien conseiller général de la Guyane, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DEPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Henri O'Connor, médecin à Nomme, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DEPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DEPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DEPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DEPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DEPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

ANCIENS COMBATTANTS

M. André Nicolle, directeur de l'Association nationale des anciens combattants de la région d'Alsace, a été nommé directeur des anciens combattants...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

ANCIENS COMBATTANTS

M. André Nicolle, directeur de l'Association nationale des anciens combattants de la région d'Alsace, a été nommé directeur des anciens combattants...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

ANCIENS COMBATTANTS

M. André Nicolle, directeur de l'Association nationale des anciens combattants de la région d'Alsace, a été nommé directeur des anciens combattants...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

ANCIENS COMBATTANTS

M. André Nicolle, directeur de l'Association nationale des anciens combattants de la région d'Alsace, a été nommé directeur des anciens combattants...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

ANCIENS COMBATTANTS

M. André Nicolle, directeur de l'Association nationale des anciens combattants de la région d'Alsace, a été nommé directeur des anciens combattants...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

DÉPARTÉMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. Jean Gauthier, président de la Fédération française des artisans, a été nommé directeur des départements et territoires d'outre-mer...

SCIENCES

L'OPÉRATION APOLLO-SOYOUZ

L'ambassadeur des États-Unis assistera à Baïkonour à l'envol des cosmonautes

C'est mardi 15 juillet que commence l'opération conjointe Apollo-Soyouz. Elle débute avec une grande première télévisée : le lancement à Baïkonour de la fusée qui doit mettre sur orbite la cabine Soyouz et ses deux occupants, Alexei Leonov et Valeri Koubsov. Exactement sept heures et trente minutes après, Thomas Stafford, Vance Brand et Donald Slayton quitteront la Floride à bord d'Apollo pour rejoindre Soyouz deux jours plus tard. L'écart entre les deux lancements doit être très précis si l'on veut que les deux vaisseaux « orbitent » dans un même plan et puissent se rejoindre sans dépense excessive d'énergie. D'ailleurs, la coïncidence entre signaux envoyés aux deux cabines par les Russes et les Américains doit être excellente. Cela vient de conduire l'U.R.S.S. à corriger d'un millième de seconde son heure officielle.

Les principales étapes de la mission, fixées de longue date entre Américains et Soviétiques,

comportent l'amarrage d'Apollo sur Soyouz, plusieurs allées et venues des occupants entre les deux cabines, une première séparation qui permettra la réalisation d'une éclipse solaire artificielle (l'Apollo venant se placer de façon à masquer exactement le Soleil pour les occupants de Soyouz), un nouveau rendez-vous, la séparation définitive et le retour sur Terre de Soyouz. Apollo restera trois jours de plus en orbite pour procéder à quelques expériences scientifiques, dont une expérience franco-allemande sur les rayonnements cosmiques.

Mais quelle que soit la valeur scientifique des expériences, l'intérêt de la mission est ailleurs. Il est dans la coopération entre deux États, qui rivalisent longtemps pour conquérir l'espace, et dans le climat de confiance qui a rendu possible et a affermi cette coopération. Le lancement de Soyouz télévisé en direct à l'invitation de l'ambassadeur des États-Unis à Baïkonour.

Moscou recherche la «parité spatiale» avec les États-Unis

Moscou. — Les Soviétiques manifestent de nouveau un vif intérêt pour l'espace. Pour la première fois de l'histoire spatiale de l'U.R.S.S., ils connaissent à l'avance le scénario de la prochaine aventure, avec le lancement, à partir du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), mardi 15 juillet, à 13 h. 37 (heure de Paris), d'un vaisseau Soyouz, piloté par le colonel Alexei Leonov, assisté de l'ingénieur Valeri Koubsov.

Que cette information soit publiée n'étonnera guère un Occidental. Les programmes des expériences spatiales américaines ont toujours été rendus publics avant qu'ils ne commentent. A Moscou, pourtant, il s'agit d'une petite révolution dans le domaine de l'information. Jamais, dans le passé, les autorités soviétiques n'avaient annoncé à l'avance une expérience spatiale; jamais, elles n'avaient accepté d'en donner un programme détaillé; jamais même, elles n'avaient fait diffuser en direct par la télévision le lancement d'un vaisseau spatial. Or, mardi, des dizaines de millions de Soviétiques vont s'agglutiner devant leurs récepteurs.

Des à-coups dans la coopération

Il s'est dit en coulisses beaucoup aux dirigeants pour accepter de jouer le jeu imposé par la coopération avec les Américains. La peur de l'incident est telle à Moscou que le télévison soviétique, dans ses reportages sur les visites de personnalités étrangères, a toujours pour consigne de ne jamais montrer le décollage ou l'atterrissage de l'événement officiel.

Les Soviétiques, il est vrai, n'ont pas pris de risques et ont multiplié les précautions. Ce n'est pas un seul Soyouz qui attend le lancement en haut de sa fusée sur le champ de tir de Baïkonour, mais deux Soyouz, chacun lûché sur sa fusée porteuse, chacun prêt au départ. Chaque Soyouz a son équipe de commandants mais aussi une équipe de remplacement. La NASA n'a pas jugé bon de prendre ce genre de précaution et c'est un seul Apollo qui attend l'instant décisif en haut d'une fusée Saturne, à Cap-Kennedy.

Le vol Apollo-Soyouz sera le couronnement de l'accord spatial signé à Moscou le 24 mai 1972 par

De notre correspondant

MM. Nixon et Kossyguine. La coopération soviéto-américaine n'est pas allée sans à-coups durant cette période, mais elle a réussi à surmonter tous les obstacles. C'est remarquable, car les difficultés étaient de taille. D'autres accords signés à la même époque, par exemple l'accord commercial avec les États-Unis prévoyant de faire bénéficier l'U.R.S.S. de la clause de la nation la plus favorisée, n'ont pas été couronnés du même succès.

Les frictions ont été nombreuses au début de la coopération spatiale américano-soviétique; l'obsession soviétique du secret était à l'origine de la plupart des difficultés. Mais, peu à peu, et sans doute après avoir reçu des consignes du plus haut niveau, les experts ont fini par se « décrier ». Ce n'est pourtant que de haute lutte que l'équipage d'Apollo a finalement été autorisé à se rendre, au printemps dernier, à Baïkonour pour y inspecter le Soyouz auquel il devra amarrer son vaisseau. Le cosmodrome sibérien reste un des endroits les plus inaccessibles de l'U.R.S.S. Parmi les chefs d'Etat occidentaux, seuls le général de Gaulle et Georges Pompidou ont pu le visiter. Et, bien que les Soviétiques soient considérablement assouplis leur politique à l'égard de la presse à l'occasion du vol, aucun journaliste américain n'est encore allé à la base de lancement soviétique. Ce n'est que la semaine dernière que les Soviétiques se sont décidés à inviter l'ambassadeur américain à Moscou à assister au lancement de Soyouz, mais, jusqu'à présent, aucun correspondant n'a été autorisé à le suivre.

Les astronautes américains et les experts de la NASA ont eu, en revanche, toutes les possibilités pour visiter à maintes reprises Zvesdnygorodok, la cité des étoiles, le centre d'entraînement des cosmonautes, à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Même chose pour le centre de direction du vol de Kaliningrad situé dans une autre banlieue de Moscou. Contrairement au centre de Houston (Texas), celui de Kaliningrad sera cependant fermé aux journalistes occidentaux pendant toute la durée de l'expérience. Correspondants et envoyés spéciaux devront se contenter d'un centre de presse, installé à quelques pas du Kremlin, à l'hôtel Intourist.

Deux défaillances soviétiques

Les Soviétiques ont dû plus qu'encontrer leurs installations spatiales. Ils ont également été obligés de fournir maintes explications aux experts américains, notamment à la suite de deux défaillances intervenues dans leur programme. Le premier incident remonte au mois d'août 1974, lorsque Soyouz-15 a été incapable de mener à bien les manœuvres d'amarrage avec un Saliout. Le second incident est plus récent. Il remonte à avril dernier, lorsque les experts soviétiques ont été obligés de mettre soudainement fin au vol de Soyouz-18 pour des raisons qui n'ont pas été rendues publiques. Les explications fournies sur ces incidents ont, semble-t-il, rassuré les responsables de la NASA.

Si les Soviétiques ont accepté de répondre à certaines questions des Américains, c'est sans doute que l'enjeu le méritait puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, de pouvoir faire état, au lendemain du vol expérimental, d'une « parité spatiale » avec les États-Unis comme il en existe officiellement déjà une dans le domaine nucléaire.

Cette parité est-elle bien réelle? C'est, bien sûr, aux experts qu'il appartient de répondre. Les Soviétiques, en tout cas, l'affirment, même ils sont quelque peu embarrassés

RADIO-TÉLÉVISION

VU

C'EST QUAND LA JEUNESSE ?

« Un jour futur », c'est terminé, nous a dit Michel Lancelot samedi à la fin de son émission. Elle s'arrête pile et vole en éclats. Qu'on se rassure, Antenne 2 en ramassera les morceaux à la rentrée : le jeudi soir, le mercredi en fin d'après-midi, à d'autres moments encore.

La décision nous paraît sage. Du temps de l'ex-O.R.F.F., les jeunes n'avaient pas le parole. Ils faisaient l'objet de reportages de dévoués. Or nous les montrant, on nous les expliquait, mais on ne leur permettait pas de se mêler à la conversation, encore moins de se parler entre eux. C'était une erreur; pire, une sottise, en partie responsable d'un fait que, entre dix-huit et vingt-quatre ans, on ne regarda pas — ou peu — la télévision. Pas seulement chez nous d'ailleurs, partout.

Cette négligence, on a voulu la réparer. Pour de bonnes et de mauvaises raisons. Les bonnes raisons tombent sous le sens. Les mauvaises tiennent à l'esprit de concurrence et au succès de Guy Lux, le samedi, sur la chaîne à côté. Lui enlever une partie de sa clientèle? Dif-

ficile. Laquelle? Les poses, les adultes, les vieux, ses amants sont à eux. Non, la clientèle, il fallait la chercher, et elle était toute trouvée : la jeunesse. Excellente clientèle. Ils ont pourtant donné de piètres résultats : 3% de l'écoute. Rien d'étonnant, on avait simplement négligé une lacune : la jeunesse, c'est qui? C'est quoi? C'est quand?

On s'est interrogé là-dessus le semaine dernière, justement à l'heure des « Tribunes libres » de FR3. Ou plutôt on a interrogé des jeunes « laïcs ». C'était selon quels critères? On ne l'a malheureusement pas précisé. On les a invités à venir nous exposer leurs opinions, leurs problèmes, leurs aspirations. Ils étaient très bien disposés, farouchement opposés au système, uniquement préoccupés d'écologie, de musique, de moto et de la haine dans le monde. Ils vantaient d'une autre planète, le planéisme des jeunes, décrits par le seul Jean Duvigneaud. Ils s'inscrivaient en faux contre tout ce que révélaient les autres enquêtes, et qui paraît l'évidence. L'âge est inversement proportionnel au revenu. Et cela,

à tous les âges. La jeunesse, c'est en luxe, hélas! C'est-ce qu'un jeune ouvrier? Un ouvrier jeune, même s'il a seize ans, et un étudiant d'un jeune même s'il en a vingt-sept. Alors, lui donner quatre heures d'antenne, quatre heures à un moment de grande écoute et ne pas donner qu'à lui, c'était beaucoup, c'était trop. « Un jour futur » ne veut que les amateurs de choses animées, d'écologie, de science-fiction et de « seconds » variés.

Samedi encore, on projetait les photographies de tableaux envoyés par des peintres amateurs. Et Lancelot de s'étonner sur le ton d'un plan d'attribution et la mansuétude : ces œuvres, sympathiques dans l'ensemble, témoignaient d'une affaiblissante méconnaissance des tout derniers courants de l'art moderne. Cet élitisme, déglissant dans la forme et souvent sur le fond, n'est pas blâmable en soi. Il n'y a aucune raison de ne pas viser une petite partie de la jeunesse française. Il n'y en a pas non plus de ne s'adresser qu'à elle.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

LUNDI 14 JUILLET

CHAÎNE I : TF 1

Boldoflorine
bonne infusion pour le foie et la constipation

20 h. 35, Film : « Le train sifflera trois fois », de F. Zinnemann (1952), avec G. Cooper et G. Kelly. (Rediffusion.)

20 h. 35, « Un shérif qui vient de se marier et de prendre sa retraite, abandonné de tous ses collègues, doit affronter quatre bandits. »
22 h. 30, Portrait sur mesure : Léon Touffezal. Un Beauvroun qu'on avait connu Erik Satie, ex directeur général de la Fédération de la République, M. Pochon, etc.

23 h. 15, TF 1 dernière.

CHAÎNE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Sério : « Le sacré des dieux ». Le Débarquement » 21 h. 30, Documentaire : La fête ou l'invention de la liberté, de Ch. Brabant; 22 h. 45, Journal de l'A 2.

20 h. 35, Lancement d'« Apollo »; 21 h. 30, Le blanc et le noir; 22 h. 15, Littéraire : Des millions de livres écrits à la main (Carpentras). Une commémoration (Les Juifs de Carpentras) et deux hommes : Fabrice Feuillebois (de la Résistance) et Raspail (chimiste tout de suite).

23 h. 15, TF 1 dernière.

CHAÎNE III (couleur) : A 2

20 h. 35, Lancement d'« Apollo »; 21 h. 5, Les dossiers de l'écran : « La Reine Victoria », film de H. Wilcox (1937), avec A. Neagle, A. Walbrook, H. E. Warner, E. Miller (N.).

20 h. 35, Lancement d'« Apollo »; 21 h. 5, Les dossiers de l'écran : « La Reine Victoria », film de H. Wilcox (1937), avec A. Neagle, A. Walbrook, H. E. Warner, E. Miller (N.).

20 h. 35, Lancement d'« Apollo »; 21 h. 5, Les dossiers de l'écran : « La Reine Victoria », film de H. Wilcox (1937), avec A. Neagle, A. Walbrook, H. E. Warner, E. Miller (N.).

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

20 h. Prestige du cinéma : « Si Versailles m'était conté », de S. Guiry (1953); avec S. Guiry, Cl. Colbert, G. Philippe, N. Courcel, F. Gravey, G. Marchal, J. Marais, L. Marconi. (Rediffusion.)

22 h. 50, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. Homme de théâtre d'aujourd'hui; Antoine Vitez; 21 h. Festival de Louvain-la-Neuve; Orchestre national de France; direction E. Lohse; 22 h. 15, Les cahiers de la culture; 22 h. 30, « Protéines »; « Tableaux d'une exposition » (Mao Zedong-Royce); « L'histoire »; « Histoire de l'humanité »; 22 h. 45, « Histoire de l'humanité »; 23 h. Histoire de l'humanité; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Chants et danses dans l'île de la Cité au XII^e siècle; « Symphonie de finesses » (Mauré); « Danse à Versailles » (Lully); « Symphonie à deux voix » (Gossec); 22 h. 30 (S.), Concerto; 23 h. 30 (S.), Répertoire symphonique; 24 h. (S.), Richard Strauss; 1 h. 30 (S.), Nocturnes.

FRANCE-CULTURE

20 h. 35, Westerns, films policiers, aventures; « Sept hommes en or », de M. Visconti (1960), avec P. Leroy, R. Podesta, M. Pöll, G. Moschini. (Rediff.)

20 h. 35, Westerns, films policiers, aventures; « Sept hommes en or », de M. Visconti (1960), avec P. Leroy, R. Podesta, M. Pöll, G. Moschini. (Rediff.)

20 h. 35, Westerns, films policiers, aventures; « Sept hommes en or », de M. Visconti (1960), avec P. Leroy, R. Podesta, M. Pöll, G. Moschini. (Rediff.)

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 35, En musique avec P.M.E. (Gerstwin, Barber); 20 h. 35, Festival de Secus. Concert 1; « Soirée en musique » (Liszt); « Quatuor pour clarinette et violon » (Ravel); « Quatuor en ré mineur » (Tchaïkovski); « Leader pour harpion et clavessin » (Krumpholtz); « Soirée pour trio en fa mineur » (Haydn); « Cantate » (Bach); 24 h. (S.), La musique et ses classiques; 1 h. 30 (S.), Nocturnes.

Solution du problème n° 1198

Horizontalement
I. Vatel; Top; II. Etalon; RR; III. Logeuse; IV. Diogène; V. Ni; Ca; VI. Suse; VII. U; Art; VIII. Cu; Serine; IX. Félidae; X. Uni; Vét; XI. Politesse.
Verticalement
1. Vendus; Coup; 2. At; Ubu; No; 3. Talons; 4. Elégance; 5. Logo; 6. Nenni; Riva; 7. O; Rides; 8. Ors; Carnet; 9. Présentes.
GUY BROUTY.

AUJOURD'HUI

Météorologie

En raison d'une grève aux services de la météorologie nationale, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions pour les journées des 15 et 16 juillet.

Journal officiel

Sont publiées au Journal officiel du 13 juillet 1975 :

DES LOIS
● Modifiant et complétant le code du travail en ce qui concerne les règles particulières ou travaux des femmes ainsi que l'article L. 298 du code de la Sécurité sociale et les articles 187-1 et 416 du code pénal.

● Modifiant le code du travail afin de renforcer les droits des travailleurs étrangers.

● Fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

DES LISTES
● D'admissibilité au concours de 1976 pour l'entrée à l'École normale supérieure de jeunes filles (section des lettres).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1200

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

1. Purée dont on a vite une indigestion; 2. Fruit; 3. Fruit; 4. Fruit; 5. Fruit; 6. Fruit; 7. Fruit; 8. Fruit; 9. Fruit.

VERTICALEMENT

1. II est de bonne politique de garder le meilleur pour la fin; 2. Abréviation; 3. Contient des morceaux ou de la poudre; 4. Préposition; 5. Simple; 6. Cables; 7. Couche (géologie); 8. Il devrait en avoir plein le dos; 9. Conduit à une séparation de corps; 10. Secours; 11. Casés, sont toujours utilisables; 12. Entouré; 13. Un changement de lieu; 14. Devant Marguerite; 15. Loin d'être superficielle.

Le Monde
Service des Abonnements
à rue des Italiens
75421 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
ex-COMMUNAUTES (sans Algérie)
30 F 180 F 222 F 300 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
144 F 272 F 402 F 530 F

ÉTRANGER
par messageries
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 337 F 400 F

II - TUNISIE
125 F 221 F 337 F 410 F

Par voie aérienne
taux sur demande

Les abonnés qui peinent par chèques postaux (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse dénotés ou précédés de deux semaines ou plus, nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance venant avec rebroussement de papier tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

سك انزل النحل

ARTS ET SPECTACLES

كناصن النكل

A JEUNESMUSIQUE

DU MARAIS AU FESTIVAL ESTIVAL

Le grégorien aujourd'hui

Le chant grégorien serait-il à l'abandon? L'étonnant succès que connaît le grégorien...

Il est vrai que le grégorien a été longtemps considéré comme un chant d'usage...

Deux cents concerts pour l'été

Le dixième Festival estival succède au Marais, dans l'espoir de donner, jusqu'au 22 septembre...

Théâtre

Farce irlandaise et fable provençale

(Suite de la première page.) Quel homme de théâtre refuserait de tester, devant ce public...

Petites nouvelles

Malgré le succès que les deux mimes Alberto Vital et ses frères ont remporté auprès de la critique...

théâtres

salles municipales: Ivan Carré, 21 h. : Dimitri. autres salles: L'Opéra de Paris...

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.

Lundi 14 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles...

Les films nouveaux

TENON A ABATTE, film américain de Enzo O. Casarini...

LES PRODUCTEURS (A. v.o.) : New-York, 770-48-54...

Les rééditions

SPARTACUS, film américain de Stanley Kubrick...

Les grandes reprises

AU COEUR DE LA NUIT (A. v.o.) : Artaud, 15 (22-23-24)...

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 6 (22-23-24)...

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA GUERRE

La production française pourrait reculer cette année estime le BIPE

Le bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), organisme de conjoncture de la Caisse des dépôts composé d'experts de la fonction publique et du monde des affaires, vient de publier un tour son diagnostic sur la situation économique au cours des prochains mois.

Les « variantes » sont restées dans une première hypothèse. Le BIPE prévoit une amélioration du climat général et de la dégradation des perspectives économiques. Les effets positifs sur la demande finale sont attendus à une baisse de la demande finale au dernier trimestre, en raison d'une moindre rapidité du chômage qui attend environ 1,3 million de personnes (contre 1,4 million dans le cas). La première hypothèse, qui correspond à une reprise au deuxième trimestre, prévoit une conjoncture intérieure brève qui stagnera en volume au premier semestre d'un peu plus qu'en 1974. Dans la seconde hypothèse, le plus probable, le développement international dé-

11 % de hausse des prix

Quel que soit le scénario qui se réalisera, le BIPE prévoit pour 1975 un taux d'inflation (11 %) supérieur à celui de 1974 (10 %). Selon le BIPE, la balance commerciale serait à peine supérieure à 3 %.

Au BOSP HAUSSE DES PRODUITS LAITIERS ET DES PAPIERS PEINTS

Le Bulletin officiel des services des prix (BOSP) du 12 juillet indique que certains produits laitiers augmentent à compter du 1^{er} août (fromages : +2 % ; desserts : +1,5 % ; fromages frais : +2 %), ainsi que les papeteries (+1,5 %) et le sucre raffiné à la production (+4,23 F par quintal).

- AUX PAYS-BAS, la hausse du coût de la vie s'accroît que 0,2 % au cours du mois de juin. Depuis le début de l'année les prix ont augmenté de 4,8 %, soit un taux annuel d'inflation inférieur à 10 %.
- AU CANADA, L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION a augmenté de 1,5 % au cours du mois de juin. C'est la plus forte hausse mensuelle enregistrée depuis un an.

COMMERCE INTERNATIONAL

La France et la R.D.A. veulent tripler leurs échanges dans un délai bref

Berlin-Est. — Accompagné d'une délégation d'industriels français, M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a fait, du 9 au 11 juillet, une visite en République démocratique allemande (R.D.A.) sur l'invitation de son homologue est-allemand, M. Horst Söle.

Au cours des dernières années, le commerce avec la R.D.A. a stagné, voire régressé. En 1974, les importations françaises (303 millions de francs) avaient augmenté de 4 % par rapport à l'année 1973 (479 millions) tandis que les exportations (453 millions contre 382 millions en 1973) ne progressaient que de 22 %. La balance commerciale accusait ainsi, pour la France, un déficit de 150 millions de francs. Les échanges commerciaux avec la R.D.A. n'ont représenté en 1974 que 0,24 % des importations françaises et 0,21 % des exportations.

Qu'est-ce qui fait courir M. Ségard ?

Une quinzaine de businessmen sortent du groupe compact de l'Hotel Inter den Linden, l'un des plus luxueux de la capitale est-allemande. Ils ont déjeuné ensemble, le teint discrètement bronzé des hommes d'affaires internationaux. Ils jettent un bref regard sur le monde qui les entoure : les jeunes filles roses en mini-jupe qui se promènent sous les tilleuls au bras d'un étudiant aux cheveux longs ou d'un officier de la Volkspolizei ; l'opéra restauré selon les plans du XVIII^e siècle, l'université Von Humboldt. Perspective lumineuse que verrouille, à l'ouest, le porte de Brandebourg.

La toule, bon enfant, s'aggrave autour des chaises noires, spacieuses et ramolies, que l'on réserve aux hôtes de marque. En tête, un pavillon tricolore : l'ambassadeur de France, M. Bernard de Chevillon, a pris place aux côtés de M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, arrivé le veille en mystère. Le ministre apparaît pour ce qu'il est réellement un homme du Nord, rond, fait de bon poil, un œil qui convaincrait sans doute d'une fausse neutralité, d'une prodigieuse faculté d'adaptation.

communication. A Berlin-Est, les barons de la grande industrie qui l'accompagnaient n'en revenaient pas de le voir assumer à ses côtés, avec le plus d'écologie en vigueur dans les démocraties populaires, les discours les plus orthodoxes sur l'amitié entre les peuples. Sous l'égide de Lénine, au combiné de machines-outils « 7 Octobre », M. Ségard serait les mains des ouvriers d'élite et adressait son salut fraternel à tous les producteurs. Au dîner intime offert chez l'ambassadeur de France, il apostrophait de la sorte M. Werner Jarowinsky, candidat au Politburo et secrétaire du comité central : « Vous-voilà. Excellence (car un titre d'excellence), ce qu'il nous faudrait, c'est un grand homme international... »

Un peu interrogé, M. Jarowinsky faisait remarquer froidement : « Oui, peut-être. Quelqu'un comme Karl Marx ? » M. Ségard acquiesce le feint : « A vrai dire, rétorque-t-il, je pensais plutôt à un nouvel Einstein pour résoudre les contradictions d'une époque où plus personne n'arrive à maîtriser les déformations de la démographie, des techniques, des philosophies, des idéologies... »

La commune, à ce niveau, retombe dans le piège, des diplomates. C'est, il est vrai, la première fois qu'un ministre français se rend officiellement à Berlin-Est — les prédécesseurs de M. Ségard s'étaient bornés jusqu'à présent à visiter Oresde ou Leipzig. Geste politique ? L'ho-

logue est-allemand de M. Ségard, M. Horst Söle, que nous avons interrogé sur ce point, répond prudemment que « les échanges entre la France et la R.D.A. ont une grande importance pour les deux pays et pour le paix en Europe ». Une manière comme une autre, en somme, de ramener l'attention à ses justes proportions : le voyage de M. Ségard ne doit pas troubler le commerce international, qui procure des avantages substantiels à la R.D.A., pratiquement associée par ce biais au marché de l'Europe des Neuf.

Il n'empêche que nos technocrates s'estimaient, dans l'assemblée, satisfaits de l'opération « charisme » réalisée à Berlin-Est. L'un d'eux, M. Poinvin, de la société Valfoureaux, avait menacé de ne signer aucun protocole d'accord : ses interlocuteurs réclamaient soudain — en échange d'une commande de 20 000 tonnes de tubes sans soudure représentant environ 80 millions de francs — une promesse d'achat par Valfoureaux de machines-outils d'une valeur globale de 15 millions de francs en 1976. On transigeait pour 2 millions de francs.

Le soleil décline derrière le quadrige de la porte de Brandebourg. A la terrasse de l'Opéra Cécil quelques « gigantes qui ressemblent à la Mariéne Dietrich de années » rétro regardent avec nostalgie s'en aller les beaux messieurs de l'Occident pour qui l'argent n'a pas d'odeur.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Repit
L'indice de la bourse de Londres a augmenté de 1,2 point à 2 217,12. Les valeurs de la bourse ont été soutenues par les valeurs de la bourse de New York qui ont augmenté de 1,2 point à 1 188,12.

VALEUR	CLÔTURE 14/7	COURS 15/7
Indice 3 %	25 1/2	25 1/2
Indice 4 %	22 1/2	22 1/2
Indice 5 %	20 1/2	20 1/2
Indice 6 %	18 1/2	18 1/2
Indice 7 %	16 1/2	16 1/2
Indice 8 %	14 1/2	14 1/2
Indice 9 %	12 1/2	12 1/2
Indice 10 %	10 1/2	10 1/2
Indice 11 %	8 1/2	8 1/2
Indice 12 %	6 1/2	6 1/2
Indice 13 %	4 1/2	4 1/2
Indice 14 %	2 1/2	2 1/2
Indice 15 %	0 1/2	0 1/2

FAITS ET CHIFFRES

● CREATION D'UNE FEDERATION DES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES. — Les industries de l'électronique et de l'électrotechnique seront désormais réunies au sein d'un même organisme patronal : la Fédération des industries électriques et électroniques (F.I.E.E.). C'est l'aboutissement du processus de rapprochement entamé il y a plusieurs mois entre le Syndicat général de la construction électrique (S.G.C.E.) et la Fédération nationale des industries électriques (F.N.I.E.).

occupent au total 475 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 52 milliards de francs (dont 30 % à l'exportation).

M. Roland Koch, P.-D.-G. de la Compagnie Electromécanique, a été élu président de la nouvelle fédération, et M. Marcel Leverrier, directeur général de Thomson-Brandt, vice-président.

La F.I.E.E. regroupe vingt-trois syndicats primaires représentant 1 700 entreprises de plus de cinq personnes, qui

CARNET

Décès

N-ANTOINE POURTIER

Après le décès de Jean-Antoine POURTIER, ancien député, ancien directeur en chef de Journal et le Montagne, sur le dimanche 13 juillet, à Saint-Amand-Savoie (Fuy-de-Loire).

M. Louis SIMONETTI, né Marie-Alexandre, décédé le 10 juillet 1975, à Paris, à l'âge de 82 ans.

Anniversaires

Le 15 juillet 1975 il y aura 20 ans que nous étions Bénédict ARONANT, docteur en droit, juriste international, et réunion du souvenir aura lieu au métro de Bagneux, à 9 heures 15, 66^e division.

Bitter Lemon de SCHWEPFES. Le Bitter Lemon au citron naturel.

PRESSE

Conflit au bureau parisien d'U.P.I. au sujet d'un matériel moderne

Un conflit oppose la direction de l'agence américaine United Press International (U.P.I.) à la rédaction du bureau parisien de l'agence. Il est consécutif à l'installation de consoles de visualisation, qui remplacent depuis le 1^{er} juillet les machines à écrire au bureau de Paris.

1^{er} juillet, la direction d'U.P.I. souhaite imposer à ses employés les termes de la convention collective nationale sur les nouvelles conditions de travail imposées par ce matériel moderne, de même qu'elle refuse de reconnaître les nouvelles responsabilités et qualifications découlant de l'installation de ce matériel moderne.

La rédaction française considère que le remplacement des machines à écrire par des consoles de visualisation entraîne des responsabilités accrues et de nouvelles qualifications, et, par conséquent, justifie, entre autres, des augmentations de salaires.

La direction d'U.P.I. considère au contraire que les consoles de visualisation rendent le travail plus facile, plus rapide et plus précis, et que leur utilisation revient à améliorer les conditions de travail et non pas à modifier la situation et les fonctions des journalistes. En conséquence, elle refuse les augmentations demandées.

« U.P.I., qui a été le premier bureau de presse au monde à utiliser, pour la transmission de ses textes et de ses photos, les ressources de l'électronique et des ordinateurs, afin d'améliorer son service et de le transmettre dans les plus brefs délais à ses clients dans le monde entier, a installé un matériel électronique dans son bureau de Paris dans le cadre de son programme mondial de modernisation de ses systèmes de transmission », déclare M. Albert Fontan, directeur du bureau de Paris.

« Les consoles de visualisation ont été installées, note-t-il, dans des bureaux de bureaux d'U.P.I. aux Etats-Unis et ont été mises en service dans d'autres bureaux européens en même temps qu'à Paris sans que jamais il ait été suggéré que leur mise en place justifiait des augmentations de salaires ».

Pour la sous-section du S.N.J. de l'agence, qui a lancé les deux ordres de grève depuis le

RAPATRIÉS

Un exemple d'indemnisation... à 10 %

En réponse aux déclarations faites à l'ambassade de France à Alger par M. Giscard d'Estaing (1), qui avait affirmé : « Tous les engagements pris ont été tenus », et à l'article que le Monde consacra au problème de l'indemnisation (2), nous publions la lettre que nous a fait parvenir Mme L. A. rapatriée d'Algérie vers le sud de la Bretagne, à Neailly-sur-Seine.

totalité, et la plus grande part retournant dans les caisses de l'Etat au détriment des rapatriés spoliés de nouveau par un autre procédé.

On vient de m'envoyer le compte de liquidation de mon dossier d'indemnisation. On dirait que mon dossier est classé. Que me propose-t-on ? 50 000 F. Ma créance (évaluation 1961) est de 500 000 F pour des biens qui créent immobilisés. A combien le gouvernement estime-t-il cette créance (décrets d'application de la loi de 1970) ? A 50 000 F, évalués en vertu des décisions 1974 à 120 000 F ? Comment peut-on dire qu'on m'aura, si j'acceptais les 50 000 F proposés, alors que l'on me doit 500 000 F ? Indemnité intégrale, à 80 %, ou même à 50 % ?

Dans les colonnes mêmes de votre journal, on a signalé l'imposture qui consistait à dire à Nice « je double », laissant croire que les 500 000 F valaient à 1 milliard, alors qu'il ne s'agissait que de doubler ce qui avait été dépensé l'année précédente, 300 millions environ.

Voici un détail chiffré : trois locaux commerciaux ou à usage de bureaux (immeuble du Bon M'Alger) ont été acquis par l'ANIPON (3) à 21 825 F. Je les ai payés, en les achetant en 1951 et 1953, 74 450 F. Ils valent le double en 1971 !

Il est certain qu'en approuvant, par référendum, les accords d'Evian, le peuple français s'est engagé à se substituer aux départs algériens défaits. Mais, nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement français, qui a engagé le budget du gouvernement algérien le règlement de ses dettes, préfère faire endosser celles-ci par les Français.

« Ce sont ces évaluations qui sont absolument scandaleuses. Le gouvernement Chaban-Delmas a voulu réduire à rien les créances des spoliés et a pondu ces décrets d'application insupportables juridiquement. La valeur d'un immeuble n'est sa situation et son rapport, ce n'est pas l'âge de sa construction. Il y a actuellement en Algérie un cours des ventes et achats. Il est facile de se le procurer et de faire ainsi une évaluation conforme à la réalité. Qu'on octroie un pourcentage de cette valeur au spolié part, à la rigueur, se concevrait, mais qu'on octroie un pourcentage sur un bien sous-évalué est malhonnête. Par ailleurs, il n'est pas douteux que M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, avait donné des instructions de l'entourer de la somme de 500 millions inscrite au budget au lieu d'être jamais utilisée pour la

totalité, et la plus grande part retournant dans les caisses de l'Etat au détriment des rapatriés spoliés de nouveau par un autre procédé.

AUTOMOBILE

● Ford Grande-Bretagne vient de lancer sur le marché britannique une version économique de la Ford Escort 1 100 cm³. Ce nouveau modèle — baptisé « Popular » — est affiché à 1 289 livres sterling (environ 11 700 F), soit un prix légèrement supérieur à celui de la version standard de la Mini 850, la voiture la moins chère outre-Manche.

Des économies draconiennes ont dû être réalisées : ainsi ont disparu les feutres isolants sous les tapis de sol, les feux de direction, les chromes (baguettes et entourages des places latérales) et la boîte à gants. La lunette arrière ne dégrève plus, les freins avant sont à tambour, les dossiers des sièges avant ne se réglent plus et les pneus redeviennent conventionnels. La « Popular » est, par ailleurs, équipée d'un nouveau carburateur économique.

LES KOWEIT A PRIS LE CONTROLE A 100 % DE LA KUWAIT OIL CO. — Le Koweït a acheté de prendre le contrôle à 100 % de la Kuwait Oil Company, a déclaré récemment M. Kasim, ministre koweïtien du pétrole, lors d'un entretien au journal Al Hayat à Doha.

La prise de contrôle étant maintenant assurée, il ne reste plus qu'à présenter un projet de loi à la session de l'Assemblée nationale, a précisé M. Kasim. Toutefois, les négociations avec Gulf Oil et British Petroleum, anciens partenaires du gouvernement koweïtien au sein de la KOC, se poursuivront pour fixer le montant des indemnités qui leur seront versées. — (A.F.P.)

Des accords commerciaux ont aussi été signés d'une part entre le Centre du commerce extérieur Industriel-Import et Creusot-Loire Entreprise sur un projet de vente d'une usine pétrochimique à la R.D.A. ; d'autre part entre le Centre de l'export-import et Rhône-Poulenc, ainsi qu'entre le Centre de l'export-import et les sociétés Saint-Gobain - Pont-A-Mousson et Valfoureaux. Alstom serait intéressé à la fourniture à la R.D.A. de plusieurs turbines à gaz géantes (30 mégawatts). A ces multiples projets s'ajoute une commande de wagons portant sur 800 millions de francs.

Dans un communiqué commun, les deux parties estiment que « les conditions sont réunies pour consolider et renforcer les relations économiques entre les deux pays, avec pour objectif de doubler, voire de tripler, à bref délai, leurs échanges commerciaux ».

Sans exagérer l'importance de l'opération réalisée par M. Ségard, on peut noter que c'était la première fois qu'un ministre français se rendait dans la capitale est-allemande, qu'il se faisait aussi la première fois qu'il se faisait accompagner de grands patrons de notre industrie.

JEAN BENOTT.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. EUROPE
- 2. ASIE
- 3. AFRIQUE
- 3. PROCHE-ORIENT
- 4. POLITIQUE
- 5. DÉFENSE
- 5. JUSTICE
- 5. ÉDUCATION
- 5. FÉDÉRATION
- 5. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

(PAGES 7 ET 8.)

- La crise fait reculer aux États-Unis un débat vieux de quarante ans.
- La France cherche à développer ses exportations agro-alimentaires : dégrèvement de nouveaux moyens de financement, par Francis Lapeyre.
- Four favoriser son développement, l'Irak ne veut pas laisser passer la chance du pétrole.
- Prix : au-dessus des 10 \$ par an.
- Commerce extérieur : contraction.

- 9. LÉGIION D'HONNEUR
- 10. SCIENCES
- 11. ARTS ET SPECTACLES
- 12. SPORTS
- 13. PRESSE
- 13. RAPATRIÉS
- 13. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALÉMENT

RADIO-TELEVISION (10)
Aujourd'hui (10) ; Carnet (13) ;
Journal officiel (10) ; Mots
croisés (10).

Europcar simplifie
la location de voitures.
Réservez au 645.21.25

LES ENTRETIENS SAUVAGNARGUES-RUMOR

La France favorisera le retour de l'Italie dans le « serpent » monétaire européen

Génève. — Le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, et son collègue italien, M. Rumor (qui préside le conseil de la Communauté pendant le semestre en cours), ont préparé samedi 12 juillet la réunion des chefs de gouvernement des Neuf de mercredi et jeudi à Bruxelles. Les entretiens ont eu lieu sur le croiseur italien *André Doria* entre Gènes et La Spezia. Les deux ministres — indiquent-on du côté français — ont d'abord eu un échange de vues complet sur l'état actuel de la Communauté et les perspectives d'avenir après le référendum britannique. On attend avec intérêt, aussi bien à Rome qu'à Paris, ce que diront les dirigeants britanniques tant au sujet de la reprise de l'union économique et monétaire que de l'union politique — dite plus communément de l'union européenne. Du côté français, on apprécie les efforts de redressement financier de l'Italie. La France — qui vient de renouer dans le « serpent » monétaire européen — est disposée à faire ce qui est en son pouvoir pour que l'Italie en fasse autant. En ce qui concerne l'union européenne, plusieurs rapports sont soit achevés soit en préparation. Il semble que les gouvernements français et italien jugent le rapport de la Commission de Bruxelles (le *Monde* des 28 et 29-30 juin) trop théorique et pas assez pragmatique. M. Rumor a indiqué que l'Italie, pendant qu'elle préside le conseil des Neuf, tentera de faire progresser une réforme de la politique agricole et de jolier les aspects sociaux de la Communauté.

Les deux ministres ont discuté du décorum monétaire. M. Sauvagnargues a précisé que l'idée d'un « sommet » monétaire des grands pays industrialisés, évoquée par M. Giscard d'Estaing dans un entretien avec des journalistes américains (le *Monde* du 9 juillet) ne fait pas l'objet d'une proposition formelle de la

De notre envoyé spécial

France. Ce que souhaite le gouvernement français au stade actuel, c'est que les Neuf aient, face au désordre monétaire, une réaction commune et la rendent publique.

M. Sauvagnargues et Rumor ont longuement parlé de la balance de ce que l'on appelle désormais le « dialogue Nord-Sud » et qui ne devrait plus se limiter à l'énergie. Le ministre français a cependant précisé que la France sollicite de prendre une initiative dans ce domaine, ne le fera que si elle est assurée que le dialogue interrompu lors de la « réunion préparatoire » d'avril pourra être renoué et qu'à un consensus assez solide se dégagera pour résister aux circonstances.

M. Sauvagnargues a également précisé que la France sollicite de prendre une initiative dans ce domaine, ne le fera que si elle est assurée que le dialogue interrompu lors de la « réunion préparatoire » d'avril pourra être renoué et qu'à un consensus assez solide se dégagera pour résister aux circonstances.

Après une baignade et un déjeuner, les ministres français et italiens ont discuté des problèmes internationaux spécifiques et notamment du Portugal. Les Neuf doivent se prononcer cette semaine sur la demande d'aide du gouvernement de Lisbonne (700 millions de dollars en trois ans). Les gouvernements socialistes (Allemagne fédérale,

Grande-Bretagne et Pays-Bas) étaient jusqu'ici prêts à donner une réponse positive. Mais le gouvernement français estime, quant à lui, que la situation actuelle est trop incertaine pour que la Communauté puisse prendre position. Les Italiens seraient du même avis.

MAURICE DELARUE.

LE DERNIER OBSTACLE A LA CONFÉRENCE PANEUROPEENNE EST LEVÉ

Génève (Suisse). — La conférence sur la sécurité européenne a abouti lundi 14 juillet à une solution de compromis sur la demande italienne de réduction des forces armées en Méditerranée, annoncée dans les délégations participant aux travaux.

L'accord, réalisé au cours de conversations entre les chefs de délégation, dégage la voie à l'organisation d'un sommet de trente-trois pays européens ainsi que des États-Unis et du Canada à Helsinki le 21 juillet.

Proche des nationalistes basques

UN INDUSTRIEL FRANÇAIS DE HENDAYE EST ARRÊTÉ PAR LA POLICE ESPAGNOLE

Bayonne. — De trois incidents qui ont été signalés samedi 13 juillet à Hendaye et à Bidache, c'est le premier qui inquiète le plus les milieux nationalistes basques. Il s'agit de l'arrestation de M. Paul Nobila, trente et un ans, marié, père de deux enfants. Ce dernier, effectivement connu pour ses sympathies à la cause basque, semble avoir été spécialement visé ces jours-ci. M. Nobila, directeur de l'entreprise Sokos à Hendaye, dont il est président-directeur général, a fait l'objet la semaine dernière d'une attaque à la bombe. L'entreprise Sokos a été détruite dans l'importation et l'exportation de métaux et M. Nobila se rendait vendredi en Espagne pour ses affaires personnelles lorsqu'il a été arrêté par la police espagnole. Depuis on est sans nouvelles de lui ; il aurait été transféré dans la prison de Bilbao.

Le deuxième incident s'est produit au port de la Florida à Hendaye, où une vedette garde-côte a accosté samedi matin à la surprise de tous. Deux zéros civils armés en sont descendus, dont l'un, qu'il s'agit de rechercher quelqu'un ; mais, voyant le trouble que leur présence provoquait, ils ont aussitôt disparu. Le troisième incident est survenu à Bidache, où une vedette garde-côte de la base maritime de la Bidassoa s'est présentée. L'équipage espagnol avait été aperçu par les zéros civils. Les nationalistes basques s'y trouvaient : quatre bénéficiaires du statut de réfugié politique. Deux se sont fait arrêter. De ce fait, les nationalistes basques, les vingt-deux hommes ont été laissés en liberté ; les six autres ont été placés en détention. Des coups de feu ayant retenti les jours précédents dans ce secteur, on pense que les éléments de la firme de Bidache pourraient servir de camp d'entraînement à l'ETA. En effet, cette firme appartient à une infirmerie bayonnaise dont on connaît également les sympathies pour les nationalistes basques.

JEAN-PIERRE CLERC.

EN ARGENTINE

L'offensive contre le dan de M. Lopez Rega n'est pas terminée

Le nouveau gouvernement argentin s'est réuni, le samedi 12 juillet, afin d'examiner la situation économique. Les experts estiment probable une seconde dévaluation du peso, qui serait de l'ordre de 10 à 20 %. D'autre part, les partis d'opposition et les milieux syndicaux exigent maintenant le départ des anciens partisans de M. Lopez Rega, et plus particulièrement celui de M. Celestino Rodrigo, ministre de l'économie.

Buenos-Aires. — Un convoi de véhicules, lourdement chargé, a quitté samedi 12 juillet la résidence présidentielle d'Olivos, dans la banlieue nord de la capitale : M. José Lopez Rega, ex-ministre du bien-être social et ex-secrétaire privé de Mme Peron, démissionnaire. La présidente a tenu à installer, elle-même, son conseiller dans la résidence que le parti justicialiste avait acquise en 1972 pour Juan Peron, de retour de son exil madrilène.

Pour la première fois depuis près de dix ans, M. Lopez Rega va cesser de vivre sous le même toit que Mme Peron. Toutefois, les journaux argentins semblent estimer que le retrait de M. Lopez Rega n'est qu'une tactique nouvelle et ne peut être considérée comme une déchéance. Volontairement, il a été annoncé que lui offrait un ministère dont la raison d'être, assurent les Argentins, est de dispenser à protection les deniers publics, éloigné des conseils de gouvernement, empêché d'assister comme il le faisait depuis plus de deux ans à presque toutes les audiences du chef de l'Etat, M. Lopez Rega pourra, au moins, demeurer le conseiller occulte de Mme Peron.

D'ailleurs l'offensive contre le clan Lopez Rega paraît loin d'être terminée. Le personnage le plus menacé, maintenant, est le ministre de l'économie, M. Celestino Rodrigo, dont le plan publié au début du mois de juin a déclenché la crise.

La chambre des députés s'approprierait à reprendre contre lui une procédure entamée le 5 juillet et demeurée en suspens après la démission du gouvernement. Beaucoup de gens à commencer par les dirigeants de la C.G.T. et les cinq ou six successeurs possibles de M. Rodrigo, ont envie de voir partir ce ministre, très impopulaire. D'autre part, le chargé de presse de la présidence, M. José María Villone, frère du nouveau ministre du bien-être social, et

De notre envoyé spécial

lui aussi un intime de M. Lopez Rega, est en difficulté. Le rôle de M. Villone consistait, depuis près de douze mois, à organiser le contrôle de l'information, officielle et officieuse. Les journalistes ne lui pardonnent pas d'avoir fait adopter un décret interdisant aux journaux argentins de reproduire des informations sur leur pays lorsqu'elles sont diffusées par des agences étrangères. Ils critiquent son attitude après l'assassinat, le 18 mai dernier, d'un rédacteur de l'*Opinion*, M. Jorge Money, tué au moment même où les chaînes de télévision passaient une émission accusant la *Opinion* d'être favorable au terrorisme.

Enfin, le propre gendre de M. Lopez Rega, M. Raúl Lastiri, président de la Chambre des députés, semble également dans une situation très difficile. Nommé à la présidence de la Chambre, il doit faire face à une double rébellion : d'une part la Chambre basse a, avec l'appui d'une majorité de députés justicialistes, approuvé à son tour le projet de loi voté par le Sénat qui fait du président de la Chambre haute le chef de l'Etat intérimaire en cas de vacance du pouvoir ; d'autre part, la moitié des douze membres du Conseil national ont démissionné.

Dans la rue, la peur semble avoir disparu. On explique volontiers ici que trois événements ont contribué à ramener les courages défallants. 1) Le défilé, opposé il y a deux mois à l'A.A.A. par seize intellectuels, artistes et journalistes qui, menacés de mort par l'Alliance anticommuniste, ont refusé de quitter le pays ; 2) L'audace manifestée par *l'Opinion* lorsque, vers la fin de juin, ce journal se mit à faire état de l'insécurité croissante des militaires à l'égard du ministre du bien-être social ; 3) la manifestation du 27 juin sous le balcon de la Casa Rosada où des troupes de la C.G.T. venues pour « encourager » la présidence à signer les conventions collectives soulèvent d'importantes agitations de salaires, insécurité de M. Lopez Rega.

Tout le monde ici est conscient que la bête peut encore se déchaîner, que l'A.A.A. peut encore commettre des crimes. Mais l'espérance est que l'opportunité de la pression se fera de plus en plus sentir pour que les responsables de l'Alliance anticommuniste soient démasqués et châtiés. Une plainte a d'ailleurs été déposée, dès le vendredi 11 juillet, contre l'ancien secrétaire privé pour participation à une « association illicite ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Le respect des droits de l'homme

Les États-Unis demandent à la junte chilienne de recevoir la commission des Nations unies

Washington (A.F.P.). — Les États-Unis ont invité « avec insistance » le gouvernement chilien à fixer rapidement une nouvelle date pour la visite d'une commission des droits de l'homme de l'O.N.U. qu'il avait ajournée il y a quelques jours, a-t-on appris à Washington dans les milieux diplomatiques, le samedi 12 juillet.

Le département d'Etat a déclaré qu'il « regrette » la décision chilienne. Le colonel Enrique Valdes Puga, sous-secrétaire chilien des affaires étrangères, s'est rendu à Washington cette semaine pour expliquer les raisons de la décision chilienne auprès de M. Robert Ingersoll, secrétaire d'Etat intérimaire. Celles-ci avaient déjà été exposées dans un communiqué officiel qui, faisant état de la découverte d'un complot encouragé par l'Union soviétique et vi-

sant à créer des incidents embarrassants pour le gouvernement du général Pinochet pendant la visite de la mission de l'O.N.U., estimait celle-ci « inopportune ».

Bien que les milieux chiliens soulignent que la visite « est ajournée » et non « annulée », le colonel Valdes aurait dit à ses interlocuteurs américains qu'il n'était pas possible pour le moment de fixer une nouvelle date.

Une cérémonie à la mémoire du poète chilien Pablo Neruda, prix Nobel de littérature, a été suspendue par les autorités de Washington cette semaine pour expliquer les raisons de la décision chilienne auprès de M. Robert Ingersoll, secrétaire d'Etat intérimaire. Celles-ci avaient déjà été exposées dans un communiqué officiel qui, faisant état de la découverte d'un complot encouragé par l'Union soviétique et vi-

APRÈS LES DÉCISIONS DE PARIS SUR LES COMORES

14 juillet de soulagement et d'allégresse à Mayotte

De notre envoyé spécial

Dzaoudzi (île de Mayotte). — Défilé de la légion étrangère, « groupous » de centaines de femmes brandissant leurs drapeaux tricolores, arc-de-triomphe aux couleurs identiques, course cycliste, course de pirogues, banquet, Mayotte a vécu son plus beau 14 juillet. Il n'y manquait même pas M. Roland Veyrand, nouveau représentant de la France, entouré de plusieurs officiers et des autorités locales. Quand M. Ahmed Abdallah, chef de l'Etat comorien, réclame avec tant d'insistance le retour de Mayotte dans l'Etat des Comores la France pouvait-elle plus clairement lui signifier un choix ?

« Maintenant, on respire », nous a avoué, et avec un large sourire, une méresse mahoraise. Le population de la Grande-Terre compte de la colonie manifeste 40 000 habitants au plus. — a commencé à deviner ce qui se tramait la veille, quand M. Henri Beaux, représentant de la France à Moroni, a effectué rapidement, et surtout très discrètement, une visite sur place la veille, « sur un coup de téléphone de M. Chirac », nous a-t-on dit. Samedi,

la consigne était encore d'oublier cette année le 14 juillet pour ne pas provoquer de remous. Dimanche soir, les « réjouissances » ont été alors préparées en hâte sur le rocher qui abrite chef-lieu mahorais de Dzaoudzi. La population de la Grande-Terre — était avertie du changement d'invité à prendre le bac, tôt le matin, pour aller participer aux festivités qui commencent sur le rocher.

« Mayotte la Française ? » On ne se pose même plus la question. Après huit jours d'hésitation, le tournaient à été pris par Paris. Les cinq députés mahorais revendiquent l'autonomie de gestion selon la loi de 1961. L'un d'eux, M. Bamana, un musulman, semble destiné à devenir le leader d'une liste, laquelle, la France vient de dépêcher un nouveau représentant. C'est ainsi que le gouvernement français « fête » la population de la Grande-Terre par 65 % des Mahorais lors de consultation du 22 décembre 1975.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Notre amitié avec la France n'est que suspendue

déclare, M. Ahmed Abdallah

Moroni (A.F.P.). — M. Ahmed Abdallah, chef de l'Etat des Comores, a déclaré dimanche 13 juillet à Moroni qu'il allait prochainement, constituer un nouveau gouvernement.

Parlant des rapports avec les autorités françaises locales, M. Ahmed Abdallah a estimé que « c'est très bon ». On ne se bague pas, a-t-il dit, et nous pouvons collaborer en attendant les décisions de Paris.

« Évoquant le cas de Mayotte, le président Abdallah a affirmé : « La France a quitté Diego Suarez, elle quittera bientôt Djibouti. Mayotte constitue pour elle une base de repli pour assurer sa présence dans l'Océan Indien. La fois sur le plan stratégique et sur le plan économique, avec le coup de téléphone de M. Chirac, notre amitié n'est que suspendue. »

a fait un erreur. Elle veut simplement par la force à Mayotte alors que si le gouvernement français et le Parlement avaient respecté leurs engagements, nous aurions pu discuter.

M. Abdallah a affirmé que le Comorien désirait « rester dans la zone franc, sauf si la France les en chasse ».

Le chef de l'Etat comorien a conclu : « Nous sommes convaincus que si la France maintient sa position de force sur Mayotte, les nations du monde ne la laisseront pas faire. Mais nous ne souhaitons pas en arriver là. Nous sommes prêts à négocier avec la France pour que nous n'accepterions jamais, qu'une seule goutte de sang français soit versée sur le sol comorien. La compréhension de la France, pourrait élargir beaucoup nos horizons. Notre amitié n'est que suspendue. »

LA FÊTE NATIONALE A PARIS

Dans la nuit de dimanche à lundi les bals publics ont fait plein d'un quartier à la capitale : à la Contrescarpe, dans l'île Saint-Louis, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ou devant les casinos de pompier, Bals « Bon enfant », où la foule faite souvent de touristes et de travailleurs immigrés, se pressait autour des bouillottes à marguez, pastèques et crêpes. La hière à côté, à droite.

RUE D'ENGHIEN

Le bal du « Parisien libéré »

Les travailleurs du Parisien libéré occupent leur entreprise depuis quatre mois sous l'invité au grand bal de la liberté pour le droit au travail, pour les luttes syndicales, pour la liberté d'expression et pour l'ouverture des relations négociations.

Cette effluve pas tout à fait comme les autres, puisqu'elle a été réalisée par les ouvriers en grève de Caron-Ozanne, une imprimerie de Caen, invitée à un bal du 14 juillet 1975, un peu particulier, celui qu'organisaient, rue d'Engghien à Paris (10^e) les ouvriers du Livre devant les locaux de l'imprimerie du Parisien libéré occupée maintenant depuis deux semaines.

Les ouvriers du Livre restauraient toute la soirée à l'intérieur de l'imprimerie, une bagarre avec les touristes du spectacle qu'ils ont organisés, regardant se succéder sur l'estrade les artistes venus eux aussi les aider, comme Collette Magny, Lenny Escudero, Georges Moustaki, puis assistant, sans participer, de ce bal insolite du 14 juillet. — P. G.

UN MESSAGE DE M. PODGORNY

Moscou (A.F.P.). — M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., dans un télégramme adressé au président Giscard d'Estaing à l'occasion de la fête nationale, a exprimé à ses collègues chiliens et ses souhaits de bonjour au peuple français ami, a annoncé, dimanche 13 juillet, l'agence Tass.

« La coopération et l'entente entre nos pays », écrit M. Podgorny — ont contribué pour beaucoup à l'affaiblissement de la tension internationale et à la consolidation des progrès enregistrés à travers le monde. Je suis certain que les relations d'amitié entre nos pays vont à l'avenir également se développer et s'affermir. »

INCIDENTS A VINCENNES

Des incidents se sont produits dans la soirée du vendredi 11 juillet à Vincennes (Val-de-Marne) entre des civils originaires d'Afrique du Nord et des légionnaires et parachutistes venus à Paris participer au défilé du 14 juillet et cantonnés à Vincennes.

Si ses origines ont conduit à une certaine d'antagonisme rue Raymond-du-Temple était défilé et un civil ont été blessés. A l'aide de pierres et de barres de fer, les militaires ont brisé la devanture de quelques magasins.

Dans la soirée de samedi, la rue Raymond-du-Temple, et un militaire. De nombreux cafés étaient fermés par crainte d'une nouvelle descente à des militaires. Mais ceux-ci n'ont pas eu de permission et de très nombreuses forces de gendarmerie stationnées près du château de Vincennes en compagnie de la police militaire.

HAUSSE DU DOLLAR : 4,18 F

Le dollar a été coté lundi en hausse sur tous les marchés de changes, à l'exception de celui de Paris, qui était fermé. Contre le franc suisse la devise américaine valait 2,588 (contre 2,57 vendredi) et par rapport au deutschemark 2,448 (contre 2,428), vis-à-vis du franc, le dollar s'est légèrement apprécié : 4,178 F contre 4,161 F.

Le livre sterling a connu un nouvel accès de faiblesse, alors que le franc restait ferme par rapport aux monnaies du serpas européen.

Le numéro du « Monde » daté 12-14 juillet 1975 a été tiré à 478 736 exemplaires.

A B C D E F G

